

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# LE CYCLOPAMA UNIVERSEL



Journal d'Illustrations

Paraissant toutes les semaines

ART, SCIENCES VOYAGES, SPORT, MODES, HUMOUR

— 32 PAGES DE GRAVURES

5 cts.

LE NUMERO

DÉPOT GÉNÉRAL

1560 RUE NOTRE DAME

En face du Palais de Justice.

MONTRÉAL

Vol. III - No. 2

Samedi, le 26 Sept. 1896

Impression par la Compagnie d'Imprimerie Perrault.



**LE SOIR**

---

# Journal Quotidien

---

PUBLIÉ À MONTRÉAL

1650 Rue Notre Dame

Boite Postale



Telephone Administration 2929

**1 CENTIN LE NUMERO**



*La Paix armée* — Poste d'observation des chasseurs alpins français, sur la frontière italienne.





—Vous avez tort, Madame, de laisser ce cher petit avec d'aussi long cheveux...  
—C'est que, docteur, nous voulons en faire un violoniste de talent..



—Et faites-moi bien gentil.. hein!... c'est pour un mariage!..



—Je voudrais mes fonds...  
—Comment vous avez été assez bête pour me donner votre argent, et vous croyez que je vais vous le rendre?.. Mais, mon ami, vous me croiriez aussi bête que vous..



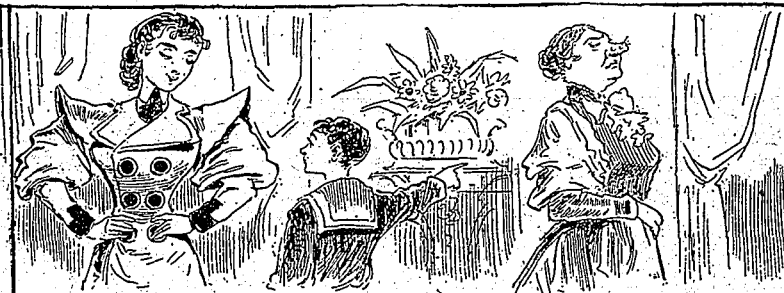
—Ce que je ne comprends pas, c'est qu'on annonce toujours la mort des hommes célèbres et jamais leur naissance!..



—Tu sais, ce que c'est une joie de ton père de ramener son fils au collège!..  
—Encore, tu n'en n'as qu'un, si tu en avais deux, tu ne pourrais pas!..



—Vous allez le manquer!.. En voulez vous un déjà mort pour vingt sous de plus?..



—Mais oui, l'oto, les gros boutons sont à la mode...  
—Oh alors! tante Ursule va y être aussi à la mode!..



—Rien de nouveau, fergent?..  
—N'fais pas, mon cap'taine, pas encore lu le journal ce matin.



—Il sent mauvais, ton lièvre...  
—Il y a trois semaines que je le visais... chez le marchand..



—Vos devoirs de vacances?.. ça... c'est du papier blanc!..  
—Ils sont écrits à l'encre sympathique... Crachez dessus, et frottez vivement!



—Encore manqué, Jean!  
—C'est la faute au lapin, Monsieur c'est si maladroît ces bêtes-là!



—Votre fils a-t-il un certain talent comme poète?  
—Ah! Monsieur, Corneille et Racine faisaient des vers de douze pieds; lui arrive à en faire de quatorze et de seize pieds.

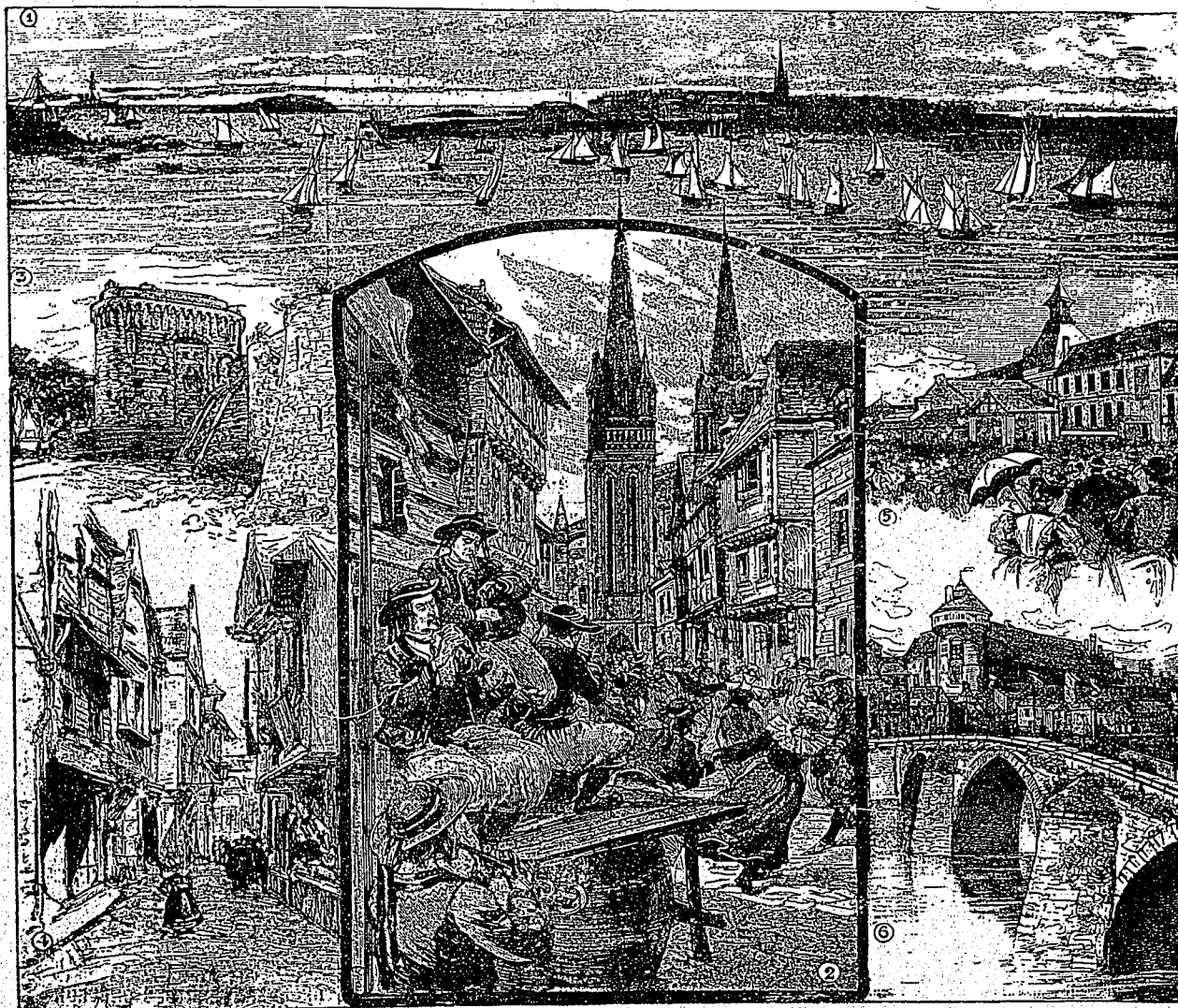


Tu me demandes si mon tailleur te ferait un costume à crédit?.. Dame!.. te connais-t-il?  
—Non!  
—Oh! alors, il te fera crédit..

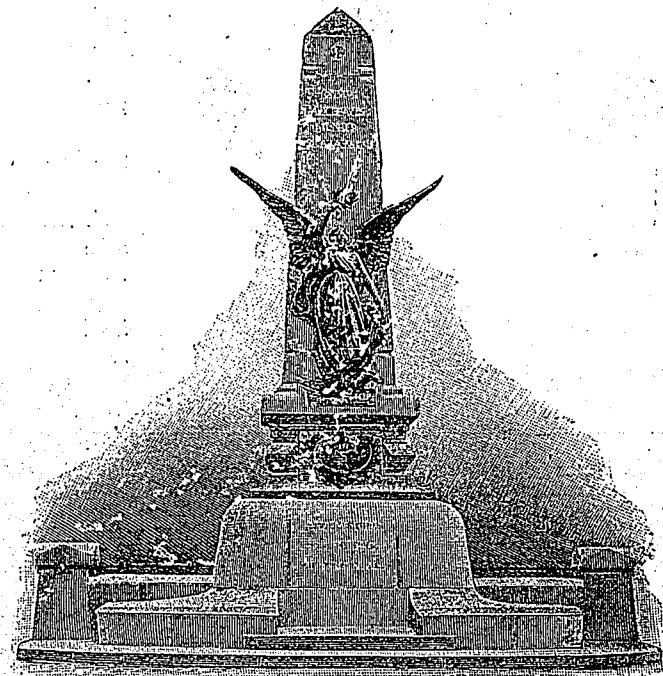


—Vous ne sellerez pas mon cheval demain matin...  
—Ce sera ponctuellement fait, monsieur!..

## EN BRETAGNE.



1. Saint-Malo. 2. Quimper, joueurs de biniou. 3. Dinan, le château de la duchesse Anne. 4. Vitry, une rue. 5. Rennes, la nouvelle école d'agriculture. 6. Laval, le pont de la Mayenne et le vieux château.



## LE MONUMENT DES MOBILES BRETONS.

“ Il n'y a pas un village de l'Armorique qui n'ait perdu quel ques-uns de ses fils en 1870-71 ”, a dit M. Robert Surcouf, le descendant du grand corsaire, devant le monument élevé à Rennes, aux soldats d'Ille et-Vilaine tombés pendant l'année terrible.

Cet hommage était bien dû aux Bretons de 1870, et l'on se souviendra toujours de leur vaillante conduite dans la défense nationale.

Le monument très artistique, inauguré à Rennes le 12 août, en présence du Président de la République et de MM. Méline et Darlan, est l'œuvre combinée du statuaire E. Delivet, de l'architecte Le Ray et de l'entrepreneur Larcher. Comme on le voit par la gravure, c'est un bel et grand obélisque de granit breton de 10 mètres, élevé sur un superbe socle de même roche de Louvigné.

Sur la façade principale, et au-dessous de la croix de Genève, on lit : *Honneur aux braves tombés pour la patrie.*

En dessous se détache une belle figure allégorique en bronze, l'His-toire, œuvre de Dolivet ; elle brandit de sa main droite une épée et de la main gauche jette une branche de laurier sur ces dates : —1870-1871.



— Dites donc, père Mathurin, pourquoi que vous bourrez votre cochon à le faire éclater, un jour, et que le lend main, vous ne lui donnez rien du tout à manger.

— Ah ! v'là, M'sieu ! c'est que j'aimons à avoir du lard bien assorti : une couche de gras, et pis, une couche de maigre.

L'abbé des Flets avait été maltraité par la nature.

Sa figure ingrate lui valait de mauvaises plaisanteries dans le café où il déjeunait tous les matins. La limonadière faisait chorus avec les railleurs et criait dès son apparition :

— Voici M. l'abbé ! Versez du café au laid !

Le pauvre abbé finit par s'apercevoir du manège. Allant un jour régler au comptoir, il se vengea par cette douce et triste riposte :

— Vous avez, madame, d'excellent café, mais je crains que vous n'avez point de bon thé.

Euladie a récemment donné à son mari, presque aussi bête que Cha-

pouet, une canne avec une très belle pomme de Saxe. La canne était trop grande pour lui et il la rogne de ia pomme.

*Elle.*— Pourquoi ne l'as-tu pas rognée d'en bas ?

*Lui.*— C'était en haut qu'elle me gênait.

T..., maître clerk chez un notaire, a le plus vif désir de devenir lui-même tabellion.

Lundi dernier, son patron l'invite à dîner, et, après le repas, la *notairesse* se met au piano.

— Que voulez-vous que je vous joue, cher M. T..., demanda-t-elle, une étude de Mozart ou de Beethoven ? Laquelle aimez-vous le mieux ?

— Oh ! madame, j'aimerais mieux celle du patron.



— Nous n'avons plus qu'une chambre sur le derrière..

— Aoh !.. tâchez de parler convenablement devant milady !.



— Vous avez l'air à l'envers ce matin.  
— Je le sais.— J'ai demandé sa main hier soir.  
— Refusé ?  
— Non, au contraire.

*Entendu en police correctionnelle :*

— Prévenu, vous reconnaissez avoir frappé brutalement le nègre qui vient de faire sa déposition... et cela sans provocation de sa part... vous ne l'aviez jamais vu.

— Mon président, vous ne pouvez pas ignorer qu'il y a des jours où l'on est disposé à broyé du noir !...

Trouvé dans un journal de mode — et comme tel peu suspect de malice — cette définition suggestive :

“ Le casimir est une sorte de léger

drap de laine qui n'a rien de commun, comme certains le croient, avec l'orléans...”

Une jeune personne choisit des mouchoirs dans un magasin de nouveautés :

— Je les désire à mon initiale.

— Quelle lettre ? demande l'employé.

— Un R.

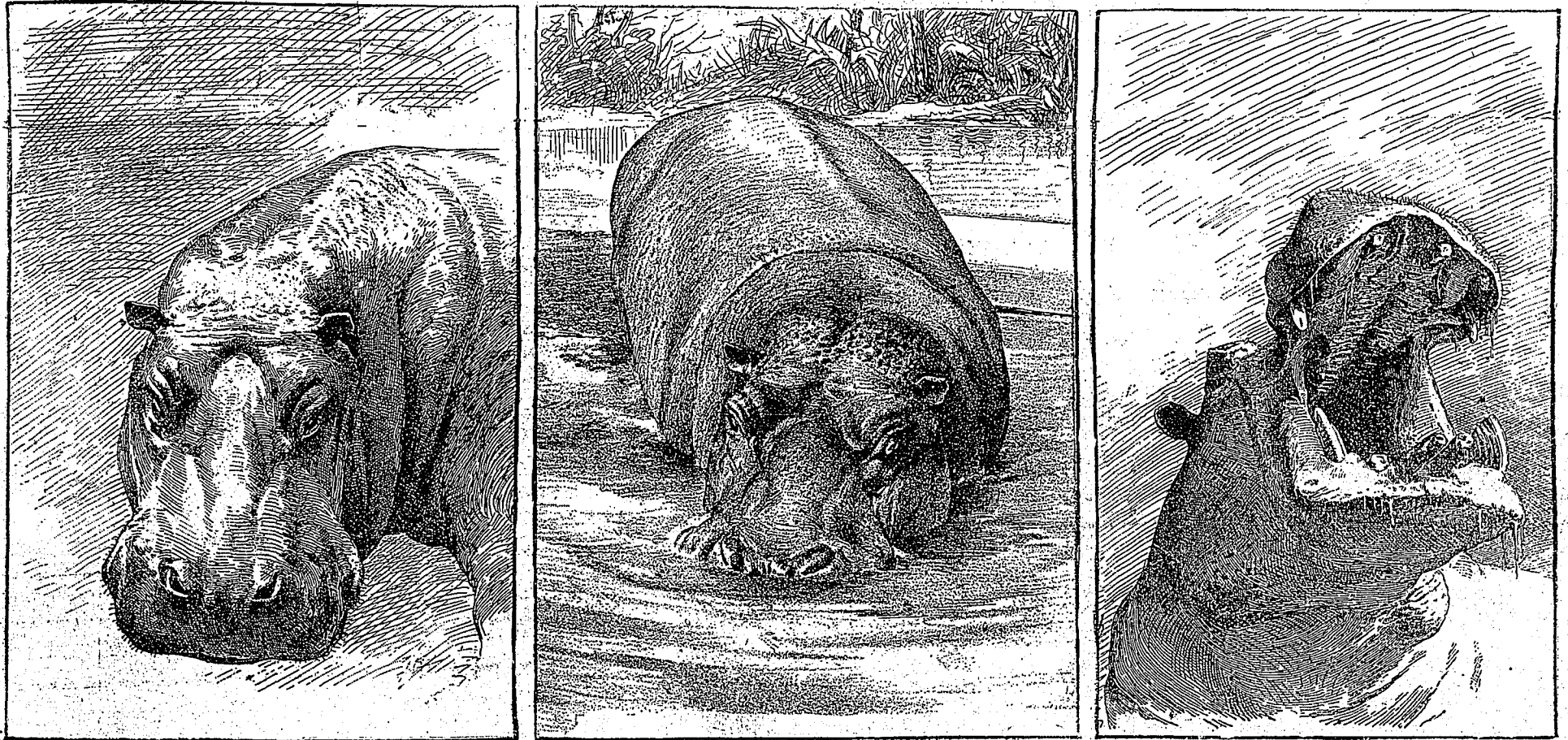
— En vous voyant si jolie, soupire un client qui passe, on doit deviner que vous vous nommez Rose ?

— Non, monsieur, réplique la jeune personne, je m'appelle R... nestine.



Portrait fidèle du député X, quand il débita son premier discours à la Chambre.





L'hippopotame femelle du Jardin des Plantes de Paris.

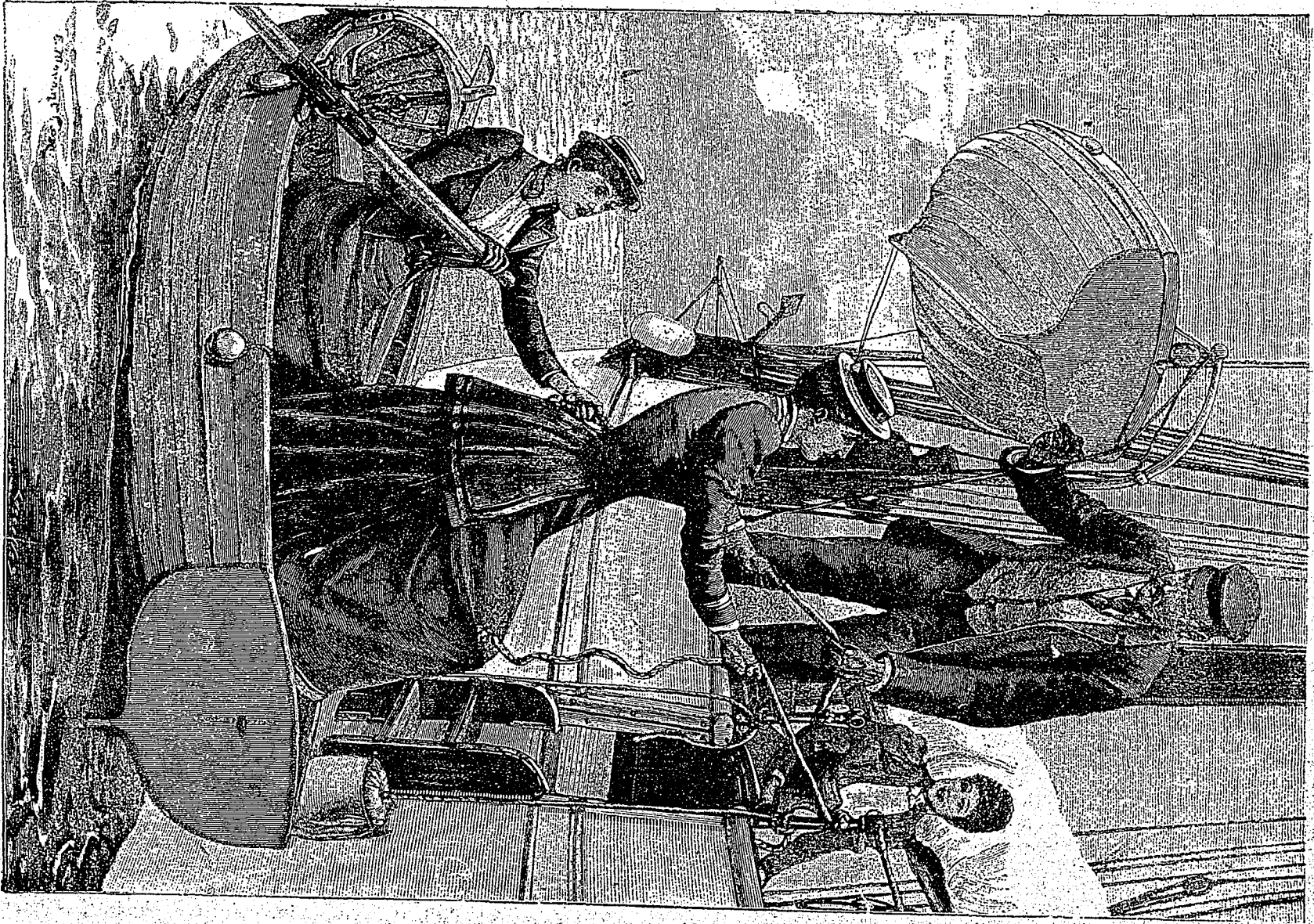
Depuis longtemps, les animaux exotiques jouissent du privilège, non seulement de solliciter l'esprit investigateur des savants, mais encore d'exciter vivement la curiosité de monsieur Tout-le-Monde, qui s'intéresse à leur physionomie et à leurs mœurs.

L'hippopotame que nous représentons aujourd'hui fut offert au gouvernement français en 1855 par le frère du vice roi d'Egypte.

Une lourde masse presque informe, mesurant de 4 à 5 verges de longueur et pesant plus de 4,500 livres; sur des pattes courtes, un peu tordues,

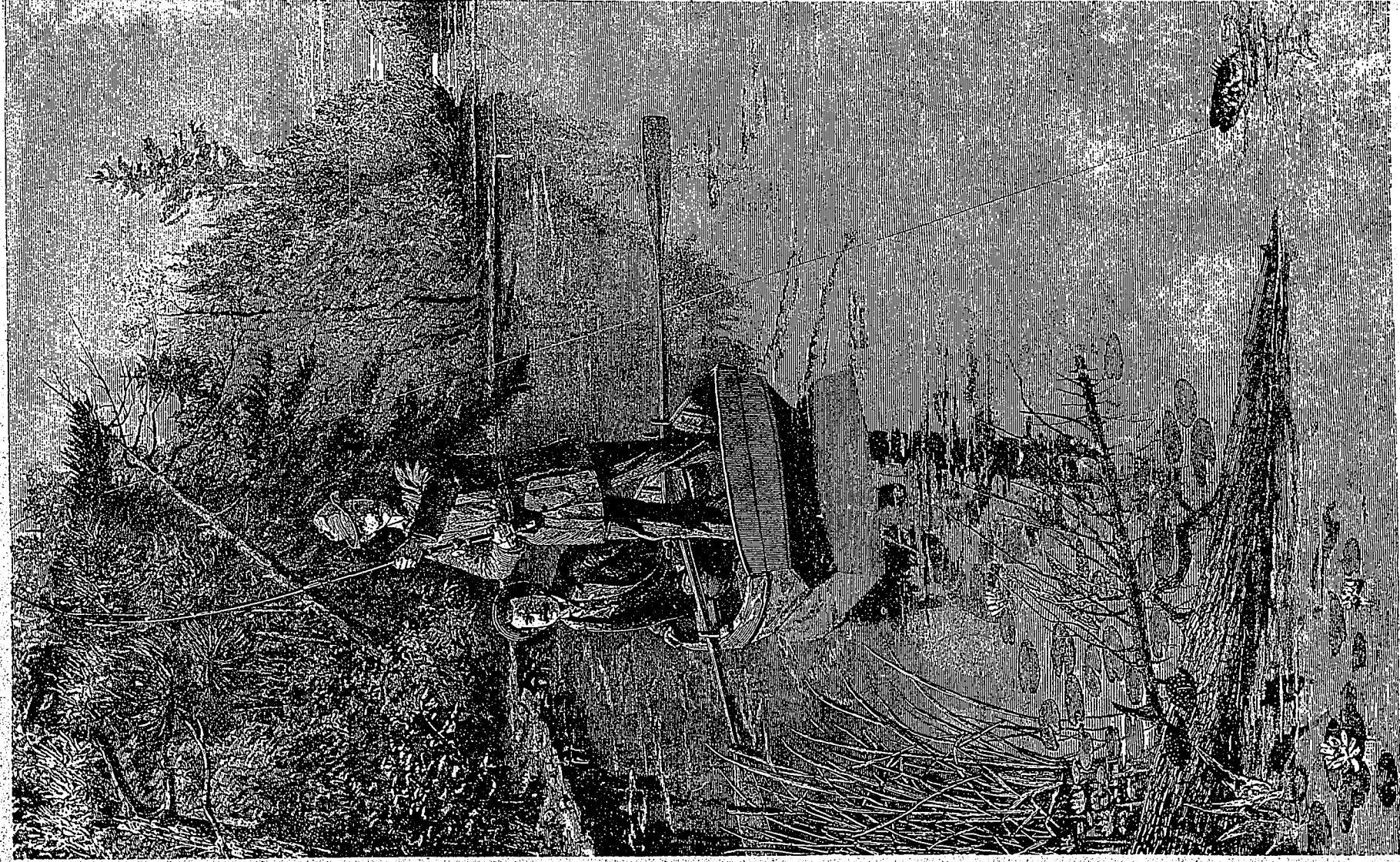
un ventre obèse ballonné comme une outre, une tête énorme, terminée par un museau épais et une gueule monstrueuse, une peau nue d'un ton de cuivre, sale, voilà la bête. Nos dessins en donnent d'ailleurs le fidèle portrait, et l'un d'eux montre ouverte sa mâchoire armée d'une dentition formidable.

Son repas principal comporte : une botte de luzerne, une botte de foin, quelques gallons de betteraves, pain, carottes, pommes de terre.—Souper : Cinq gallons de remoulage.



A L'ABORDAGE.





Dans les lacs du Nord. La lutte pour la vie.

## UNE PROPHETIE.



—Je crois que mon fils n'aura pas faim au déjeuner.

La *Revue illustrée* a rapporté récemment sur Mgr. le duc d'Aumale l'amusante anecdote suivante :

Fils de France, il fréquenta le collège en sa jeunesse, confondu avec les enfants de la bourgeoisie, simple écolier comme les autres. Il eut quelque temps pour camarade un garçon turbulent, qu'on avait nommé *Piffard*, à cause de son nez, qui s'est fait mieux connaître depuis, sous le nom d'Emile Augier. C'était une paire d'amis que Piffard et d'Aumale. On les surprenait sans cesse à bavarder ensemble jusque dans les classes. Un matin, leur loquacité lassa la patience du maître :

—Savez-vous, Messieurs, leur dit-il, où mène votre vilain défaut?... Rappelez-vous Falret, un bon petit élève cependant, mais un bavard incorrigible... Vous tournerez comme lui ! Or, savez-vous ce qu'il est devenu ?...

Ni le duc d'Aumale ni Augier n'osèrent élever la voix.

— Eh bien, reprit le maître, terrible, il est devenu *deuxième piston* à la Porte-Saint-Martin !

Sous le coup de cette menace, le fils de Louis-Philippe courba la tête. Et, sans doute, il s'assagit par la suite, ainsi qu'Augier, car ils "tournèrent" mieux, l'un et l'autre, que l'infortuné Falret...

Un voyageur, sans aigreur, du reste :  
— Dites-moi, monsieur l'hôtelier, pourquoi donc appelez-vous ce vin du vin de Bordeaux ?

L'hôtelier avec bonhomie :  
— Oh ! je n'y mets pas d'entêtement ; je l'appelle aussi du Bourgoigne à l'occasion !

## TROP D'AMOUR NUIT.



— Si vous acceptez ma demande et si vous êtes trop modeste pour me le dire, faites-moi le plaisir de balancer un peu le bateau.



Saperlipopette ! j'aurai jamais cru qu'elle m'aimait autant que ça.

## PAS RASSURANT.



— Vous ne craignez pas que, nombreux comme nous le sommes, un maladroit invite ?

— Non, non, je leur donne que des fusils, chargés à poudre... de peur d'accident :— il n'y a que les miens qui soient chargés à balle !

## NOBLESSE DE ROBES.

Après fortune faite, la célèbre couturière X... a brigué les honneurs et s'est offert, à beaux deniers comptants, un titre de comte romain.

Dans le monde, dernièrement, en entendant annoncer le comte de Primo Cartello, un vieux gentilhomme authentique, se penche à l'oreille de son voisin :

— Noblesse d'épée ou de robe ?

— Peuh ! fit l'interpellé, noblesse de robes et de confections.

Ce n'est pas un lancement banal que celui qui vient d'être fait, le mois dernier, dans les chantiers Cail, à Saint-Denis; l'Ernest-Bazin ne rappelle en rien les navires ordinaires, et jamais la Seine n'avait encore reçu dans ses flots un tel hôte. Le 19 août 1896 sera peut-être une des dates les plus mémorables de l'art naval, car le navire rouleur est appelé, s'il répond aux espérances qu'ont fait concevoir les expériences du laboratoire, à produire dans la navigation une transformation semblable à celle qu'y a opérée le bateau à vapeur.

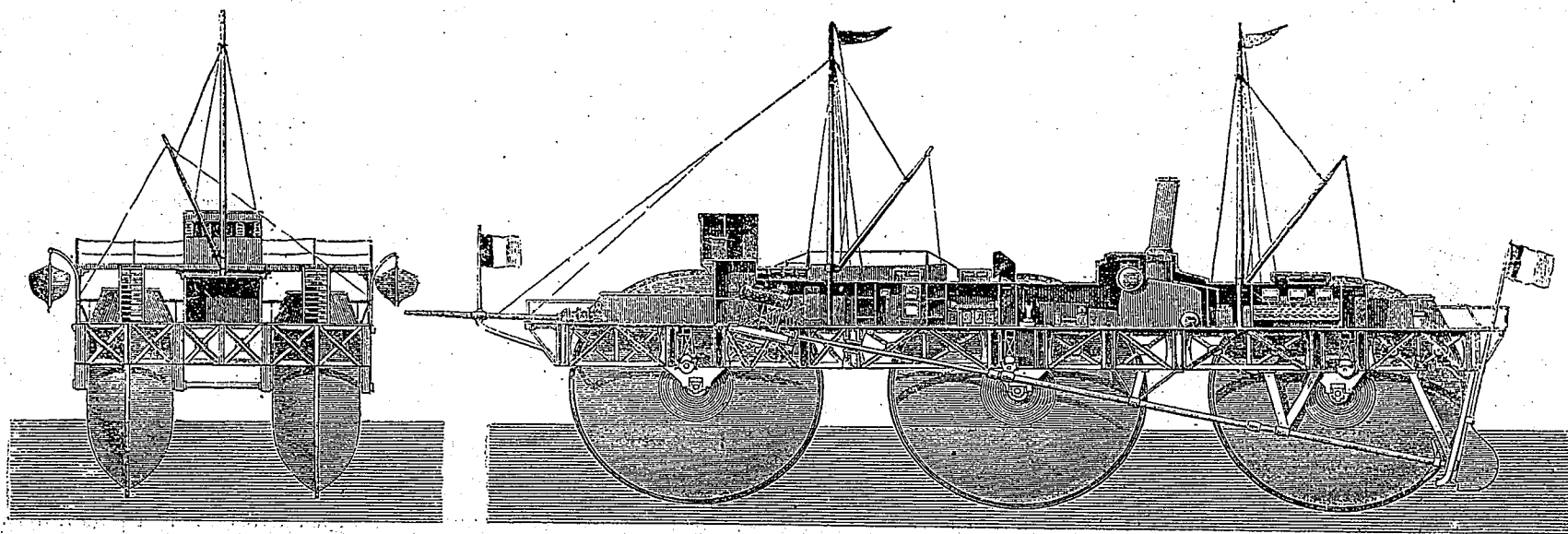
La vitesse, en effet, est, sur mer comme sur terre, un élément de succès très important, indispensable même, pour les opérations commerciales; or, si les grands paquebots à voyageurs parviennent à réaliser sur un long parcours des vitesses qui oscillent autour de 20 nœuds sans jamais dépasser 22 nœuds, c'est au prix d'une considérable dépense d'énergie.

M. Bazin a conçu et exécuté un type de bateau, absolument différent de ceux qui ont été construits jusqu'ici, et qu'avec lui, les personnes les plus compétentes dans l'art de la construction navale estiment pouvoir réaliser des vitesses bien supérieures, avec une moindre consommation de combustible.

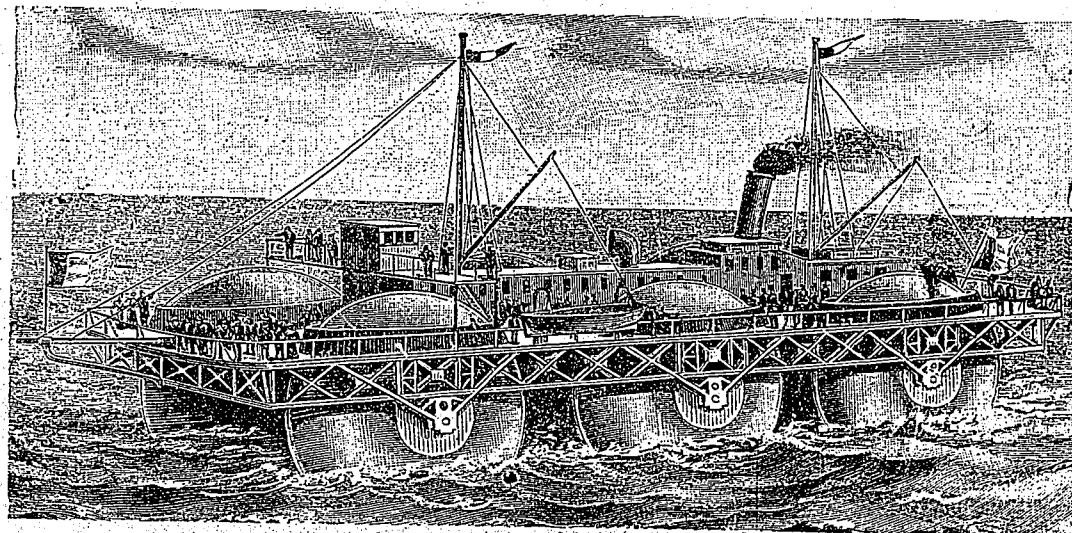
Prenez une roue creuse, montée sur un axe, à faces pleines et bombées, et plongez-la dans l'eau; imprimez-lui un mouvement de propulsion, elle refoulera l'eau devant elle, sur une longueur de quelques mètres, comme le ferait tout autre corps flottant, partiellement immergé, puis s'arrêtera bientôt, à cause du frottement. D'autre part, si vous donnez à la roue un rapide mouvement de rotation, elle se bornera à tourner sur place; combinez au contraire les deux mouvements, propulsion d'une part, rotation de l'autre, et la roue se mettra à tourner en avançant rapidement, sans agiter l'eau.

Il résulte des expériences qu'un bateau glisseur, fendant l'eau, éprouve des frottements de glissement et de refoulement; le bateau que M. Bazin a construit devra au contraire n'être retardé dans sa marche que par des frottements de roulement. Les essais faits jusqu'ici et la théorie tout à la fois démontrent que la marche utile en avant sera de 60% environ de la circonférence développée des rouleurs.

Mais les constatations faites au laboratoire n'ont de valeur que si elles se confirment dans la pratique, c'est-à-dire dans le milieu où l'instrument que l'inventeur a conçu doit se trouver normalement; pour le bateau rouleur, ce milieu, c'est la mer, et c'est précisément pour refaire en mer les expériences qui ont réussi dans le petit bassin de Levallois-Perret, que l'on a construit, ce bateau de 280 tonneaux qui va faire la traversée de France en Angleterre et peut-être de France en Amérique.



LE BATEAU ROULEUR BAZIN.





## LE CYCLORAMA UNIVERSEL

## UN CHIEN TROP INTELLIGENT.



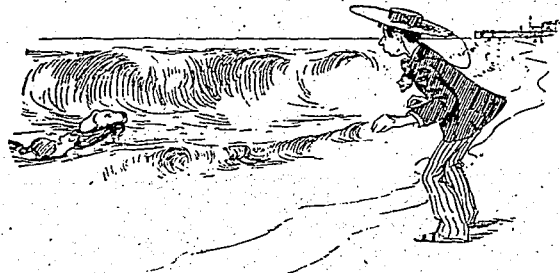
I



II



III



IV

## TRADUCTION FACILE.



— Elle m'a demandé pourquoi je ne travaillais pas.  
— Je croyais qu'elle t'avait parlé en allemand.  
C'est vrai ; mais je comprends cela dans toutes les langues.



V

Voici une très piquante aventure arrivée tout dernièrement au roi Léopold :

Le roi des Belges, en excursion, entrait dans une ferme et demandait un verre de lait. Il se mit aussitôt à converser en anglais avec un de ses amis. Pendant que le roi buvait, la fermière, s'adressant à son mari, lui dit en flamand :

— Je serais curieuse de savoir ce que cet Anglais au long nez va payer.

— Permettez-moi, dit le roi en flamand, en lui tendant une pièce de 5 francs à son effigie, de vous offrir le portrait de l'Anglais au long nez.

Tête de la fermière !!!

Visite à bord :

— D'ous qu'i'sont?... Pas malin !... c'est des Américains puisqu'ils parlent Anglais.

Un jour, Xavier Marmier trouva, dans l'étalage d'un bouquiniste, un de ses livres dont la première page portait une dédicace à l'un de ses illustres confrères.

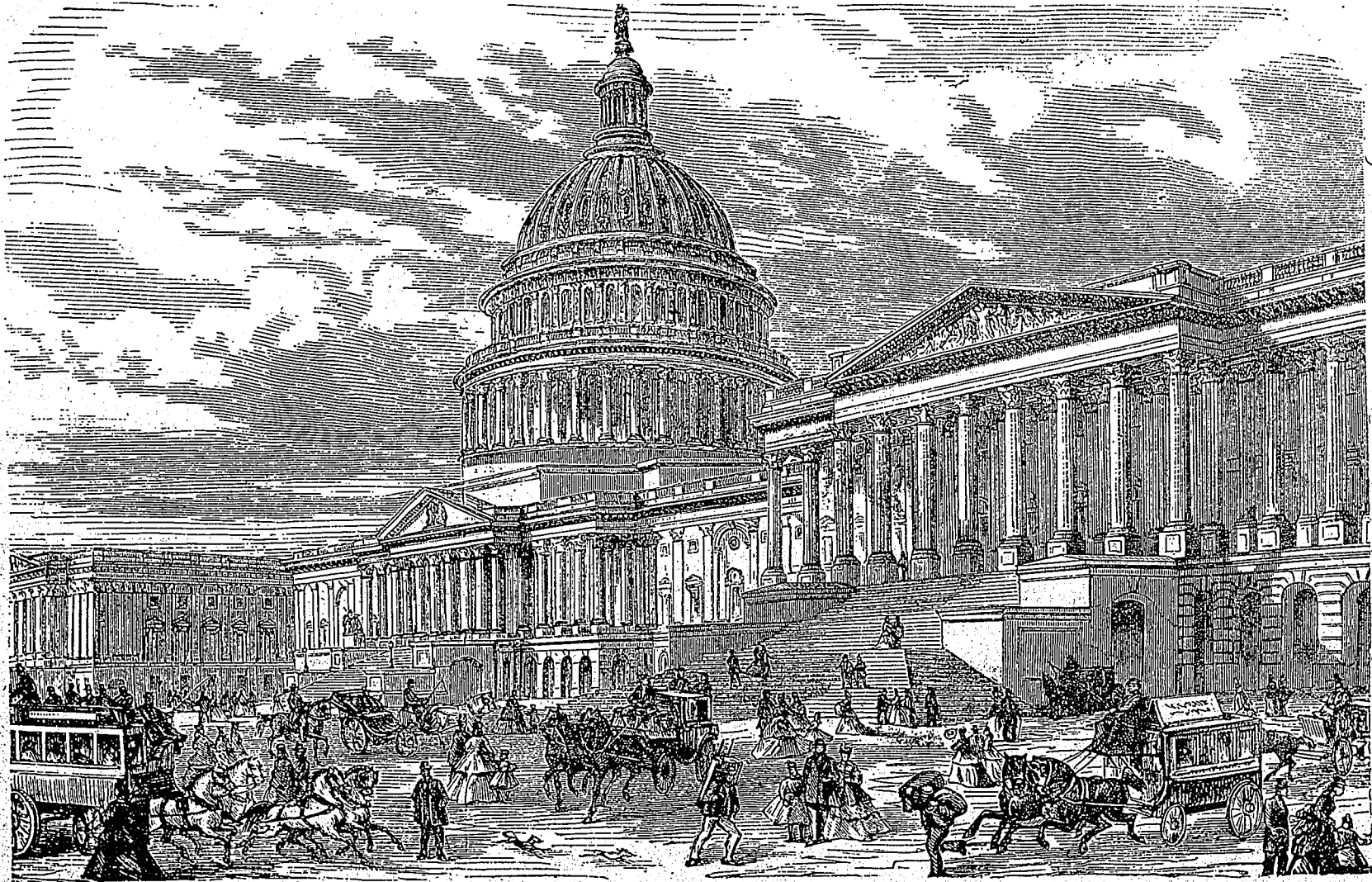
Le regretté académicien racheta le livre encore neuf, le fit relier superbement au chiffre du grand critique et lui renvoya avec ces mots :

“ Vous le garderez peut-être pour la reliure.”  
La leçon était fort galamment donnée.

## ELLE A REFUSÉ.



Melle Courtevue. — Quelle tête intelligente. Le connaissez-vous?  
Les amies. — Oui, c'est le maître d'hôtel. Veux-tu qu'on te le présente ?



ETATS-UNIS—Washington. Vue du Capitole.



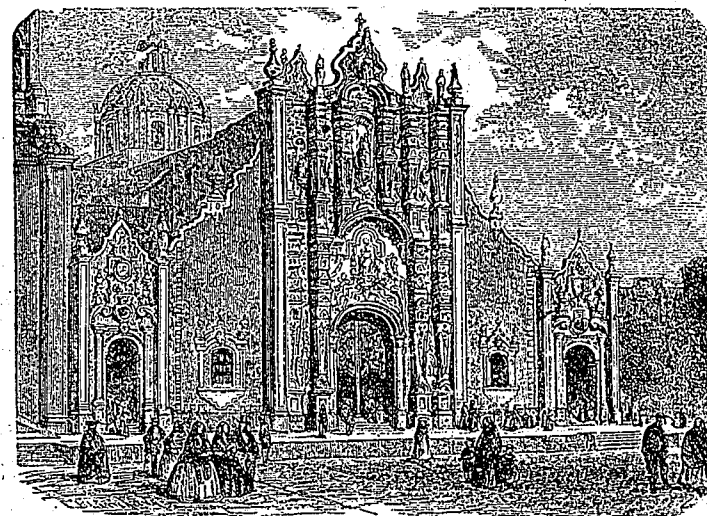
BEAUX-ARTS.—Saint Cuthbert mourant de faim avec un enfant qui lui servait de guide: est secouru par un aigle qui dépose un poisson à ses pieds.



MONUMENTS RELIGIEUX.—MEXIQUE.



Eglise du couvent de Carmen à San-Luis-de-Potasi.



Eglise du Sagrario à Mexico.



Cathédrale de Durango.

## HISTOIRE POPULAIRE

. . . DE . . .

NAPOLEON I<sup>er</sup>

Racontée par un Vieux Soldat. \*

1808.

L'Empereur était revenu le 1<sup>er</sup> janvier à Paris, de son voyage d'Italie, après avoir fait du port de Venise un chantier de grandes constructions de marine militaire, et décrété également l'ouverture d'un canal qui devait unir le Pô à la Méditerranée. La réunion à la France du port de Flessingue, des places de Wesel, de Cassel et de Kehl, avec leurs dépendances, venait aussi d'être proclamée par le Sénat. Dès lors le Rhin tout entier était français. En même temps, une instruction du ministre de la guerre annonçait la formation de deux corps d'observation dans le département de la Gironde.

Tout à coup la nouvelle se répand que, envahies contre le droit des gens, Pampelune et Barcelone ont été occupées militairement par l'armée française. Cette armée, destinée pour le Portugal et pour une expédition contre Gibraltar, reçoit subitement l'attitude d'une armée d'invasion en Espagne. Surprise dans la sécurité du traité de Fontainebleau et de la convention qui a placé en Danemark les quinze mille hommes du marquis de la Romana sous les aigles de Napoléon, l'Espagne va bientôt sortir de la stupeur qui la saisit au bruit des troubles qui sont près d'agiter sa capitale. Elle va se trouver placée en un moment entre la guerre qui éclate encore une fois dans le palais de ses rois et celle qui enlève ses forteresses. Figuières et Saint-Sébastien ont éprouvé le sort de Pampelune et de Barcelone. Murat, grand-duc de Berg, général en chef, dirigeait cette invasion dans un pays ami.

D'après ces événements, le grand-duc de Berg, sans prendre les ordres de l'Empereur, crut devoir quitter Burgos, et s'avança vers Madrid à la tête



Sur la route de Bayonne.

des corps de Moncey et de Dupont. Il avait probablement interprété en sa faveur l'impatience ancienne de cette capitale à recevoir Napoléon, dont il se croyait le précurseur. Cette ambition mal déguisée, aveugla Murat, et eut pour conséquence la faute bientôt irréparable d'arriver à Madrid la veille du jour où Ferdinand devenu roi par l'abdication de son père devait y entrer en qualité de roi des Espagnes. Les habitants se trouvaient si heureux de leur triomphe sur Godoy, qu'ils regardèrent avec une sorte d'indifférence la présence des troupes de Murat. L'entrée solennelle de Ferdinand, qui eut lieu le lendemain, porta au dernier degré d'enthousiasme la population de Madrid. Le nouveau souverain se hâta d'envoyer auprès de l'Empereur le comte Fernando Nunez, pour l'informer de son avènement. Mais la conduite du grand-duc de Berg, qui s'abstint d'aller saluer Ferdinand et de le reconnaître comme roi, jeta soudain dans l'esprit de ce prince l'inquiétude la plus vive; il craignait, et avec raison, d'avoir été prévenu auprès du grand-duc par son père et par sa mère.

Dès qu'il connut les événements d'Aranjuez, et en réponse à la correspondance du grand-duc de Berg, Napoléon lui adressa une lettre dans laquelle il résumait la position de l'Espagne.

Il résulte de cette lettre que le grand-duc de

Berg avait commis une grande faute en venant, pour ainsi dire, avec son armée, préparer à Madrid l'entrée du roi Ferdinand. Il était évident aussi que Napoléon condamnait la royauté de Charles IV, et que sans approuver celle de Ferdinand, il n'était pas éloigné de le reconnaître et de traiter avec lui. Napoléon ne dissimulait pas non plus qu'il regrettait que la famille royale ne fût point partie pour l'Amérique; il voyait la nécessité d'une révolution en Espagne; *il ne savait pas lui-même le parti qu'il prendrait*: celui de placer Joseph sur le trône d'Espagne n'existait pas encore. Napoléon s'abandonnait tout à fait au mouvement des circonstances, et n'avait de bien arrêté dans ses idées que la force de la nation espagnole, la crainte d'une levée en masse, *qui pourrait éterniser la guerre*, et la certitude *que tout serait perdu si la guerre s'allumait*. Cette lettre prouve suffisamment que Napoléon, si mal servi par son ambassadeur, ne l'était pas mieux par son lieutenant, à qui il reproche l'occupation de Madrid, et comme cédant à un secret pressentiment, la marche du général Dupont sur Tolède; elle ne laisse non plus aucun doute sur l'empire que Napoléon eût exercé en Espagne six mois plus tôt, s'il fût arrivé à Madrid en souverain conciliateur de la famille royale. C'est dans cette anxiété d'esprit qu'il décida son départ pour Bay



Entrée triomphale du roi Ferdinand à Madrid.

onne. A cette époque, le général Savary se trouvait à Madrid, où il avait été envoyé auprès de Charles IV, avec une mission relative au voyage de la famille royale à Bayonne.

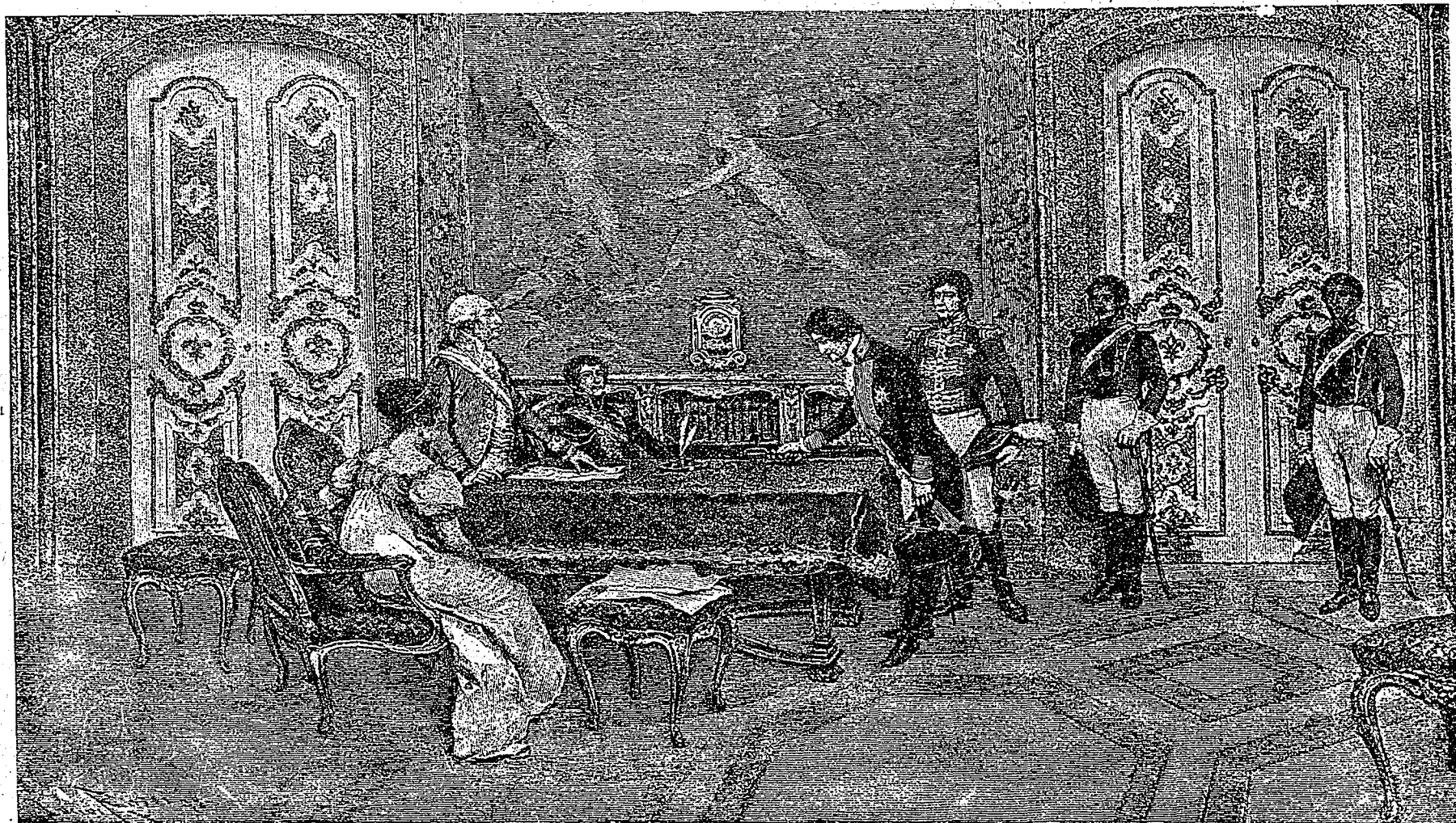
Il y eut donc au premier mot du général Savary, de la part de la vieille cour, non-seulement consentement, mais empressement à courir se jeter à Bayonne dans les bras de Napoléon ; elle n'avait qu'une inquiétude, c'était d'être prévenu par Ferdinand,

Ce prince se mit en route dans l'espoir de faire approuver son usurpation par Napoléon, ne doutant pas qu'il aurait de la peine à atteindre Burgos, sans même y rencontrer l'Empereur, dont l'arrivée à Madrid était toujours annoncée. Avant de s'éloigner, Ferdinand établit un conseil de régence sous le présidence de son oncle D. Antonio ; il partit avec le général Savary, le duc de l'Infantado et le chanoine Escoïquitz.

Malgré ses pressentiments, Ferdinand se décida à achever son voyage. Ce prince arriva le 20 à Bayonne où Napoléon vint lui faire visite, en continuant de le traiter d'Altesse royale. Dans cette première entrevue, il ne fut nullement question des affaires d'Espagne. Ferdinand dut regretter amèrement alors de n'avoir point écouté, à Vittoria, les représentations du chevalier Urquijo. Mais il n'était plus temps. Aussitôt après le départ de Ferdinand, le grand-duc de Berg avait fait rendre la liberté au prince de la Paix, qui se mit en route pour la France, sous escorte.

Peu après son arrivée à Bayonne, Ferdinand fut suivi par Charles IV, la reine sa mère et les enfants ses frères. Là, le vieux roi, irrité comme monarque et ulcéré comme père, voulut prendre Napoléon pour juge de ses dissensions domestiques. Les scènes les plus violentes eurent lieu entre le roi et son fils. Cette malheureuse famille portait la peine de la faiblesse du père et de l'impudicité de la mère. Le résultat de toutes ces querelles, qui servait sans doute les desseins de Napoléon, mais auxquelles il demeura étranger, fut une abdication formelle et complète du roi Charles IV, en faveur du





L'infant Ferdinand arrêté par ordre de son père le roi Charles IV, lui remet son épée.  $\frac{F}{20}$  (Page 20.)



Scène entre le roi d'Espagne Charles IV et son fils Ferdinand à Bayonne.



prince qu'il plairait à l'empereur des Français de donner pour roi aux Espagnes et aux Indes.

Le peuple de Madrid avait vu partir avec peine le roi et les princes de la famille royale. La reine d'Etrurie, sœur de Ferdinand, et son fils, l'infant don François de Paule, étaient seuls, avec l'infant don Antonio, président de la junte du gouvernement provisoire, restés dans la capitale. Une lettre du roi Charles IV les appela à Bayonne. Le 1er mai, des officiers envoyés par le grand-duc de Berg auprès de la junte en firent la demande formelle, déclarant qu'en cas de refus on emploierait la force. La junte, après en avoir délibéré, répondit qu'elle était bien décidée à ne point consentir au voyage du jeune prince. Le lendemain, 2 mai, jour de funèbre mémoire, une foule immense se pressait sur la place du palais ; une seule pensée animait cette multitude, celle de ne pas laisser partir l'infant. Les voitures étaient depuis longtemps préparées, lorsqu'un aide de camp de Murat vint apporter l'ordre du départ. On laissa partir la voiture de la reine d'Etrurie ; mais lorsque celle de l'infant parut, précédée d'un officier français, toute cette masse se rua sur la voiture, dont les traits furent coupés ; en un moment le feu s'engagea de part et d'autre, et toute la ville fut bientôt en insurrection. On battit la générale, et les troupes qui campaient aux portes de Madrid prirent les armes ; toutefois la garnison, forte seulement de trois mille hommes, parvint à réprimer la sédition, grâce aux secours de l'artillerie française, qui mitrailla dans les rues les révoltés, et sauva de leurs mains le parc et les fusils de l'arsenal, dont ils allaient s'emparer. Des charges de cavalerie vigoureusement conduites achevèrent de détruire ce qui avait échappé à l'artillerie et à la baïonnette. Un grand nombre d'Espagnols périrent dans cette journée déplorable, et les conséquences soudaines de leur mort justifiaient toute la portée de ce mot de Napoléon, à Murat : " *Si je me présente en conquérant, je n'aurai plus de partisans.*" Dès ce jour la terre d'Espagne devint hostile aux Français.

Le premier acte de la reprise de souveraineté du roi Charles avait été de donner la régence au grand-

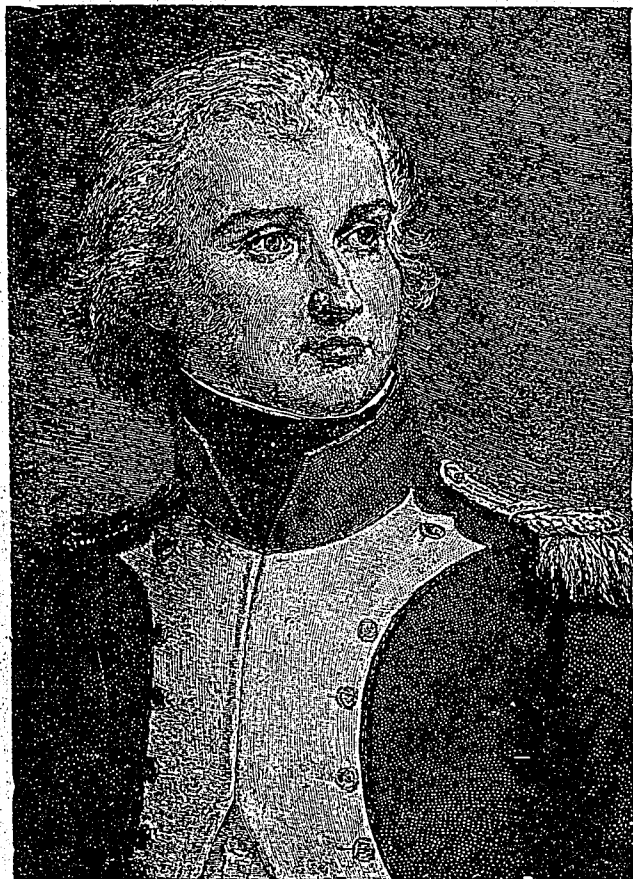
duc de Berg en la retirant à l'infant don Antonio ; le second, fut le traité signé à Bayonne le 5 mai, par lequel Charles disposait de sa couronne en faveur de l'empereur Napoléon. Le 10 mai suivant, se régla entre le général Duroc et don Juan Escoiquitz un autre traité par lequel Ferdinand adhérait, ainsi que ses frères, à la session du royaume d'Espagne faite par leur père. Ainsi se termina la vengeance du père sur le fils, du fils sur le favori, du favori sur le prince héréditaire, et celle de la reine, plus implacable encore, parce qu'elle avait sacrifié à ses ressentiments la haine invétérée qu'elle portait à la France, et oublié depuis longtemps qu'elle était la femme de Charles IV et la mère de Ferdinand. Après ces deux traités, les deux cours se séparèrent. Le roi, son épouse, la reine d'Etrurie, l'infant don François de Paule et le prince de la Paix partirent pour le château de Compiègne, le prince des Asturies, accompagné de son frère don Carlos et de son oncle don Antonio, partit pour le château de Valençay, appartenant à M. de Talleyrand. Plus tard le roi Charles obtint d'aller s'établir à Marseille, l'air de Compiègne étant trop froid pour sa santé.

Cependant le grand-duc de Berg gouvernait au nom de l'empereur Napoléon. Le 15 mai, le conseil de Castille, présidé par le marquis de Caballero, qui avait dirigé pour Ferdinand l'insurrection d'Aranjuez, rédigea une adresse à Sa Majesté impériale et royale, par laquelle, après avoir dit qu'il n'y avait plus de Pyrénées, il demandait pour roi des Espagnes l'aîné des augustes frères de Sa Majesté. La ville de Madrid exprimait le même vœu par l'organe de son conseil, et Louis de Bourbon, cardinal archevêque de Tolède, écrivait à l'empereur une lettre dans laquelle il annonçait que la cession de la couronne d'Espagne lui imposait la douce obligation de déposer aux pieds de l'Empereur l'hommage de son respect et de sa fidélité, et suppliait Sa Majesté de le regarder comme son plus fidèle sujet et de lui faire connaître ses intentions pour mettre sa soumission à l'épreuve. Tout ce qui était resté à Bayonne du cortège et de la cour du vieux

roi et de son fils ne cessait de renouveler journellement à Napoléon les mêmes hommages.

Il ne restait plus en Espagne de personnes favorables à la révolution de Bayonne que ce petit nombre d'hommes de cour, d'Etat et d'administration, qui se groupaient déjà autour du trône de Joseph, soit par ambition, soit par mépris pour la dynastie fugitive, soit aussi par amour pour une patrie à qui Napoléon destinait de nobles et sages institutions. Trop peu éclairée alors, la masse des Espagnols ne voyait qu'une armée française à la place de ses souverains ; devant cette force étrangère, qui seule pouvait la sauver de ses propres fureurs, elle devint implacable, et ne prit conseil que du sentiment d'une indépendance qu'elle n'était pas en état de supporter. Le peuple espagnol et Napoléon se trompèrent tous deux, l'un en servant Ferdinand, l'autre en couronnant Joseph. L'Empereur fut mal informé de la situation morale de l'Espagne. Ce fut donc en pure perte pour les intérêts communs des deux nations qu'il fit publier une proclamation, dont la gloire et bonheur des Espagnols étaient le double but.

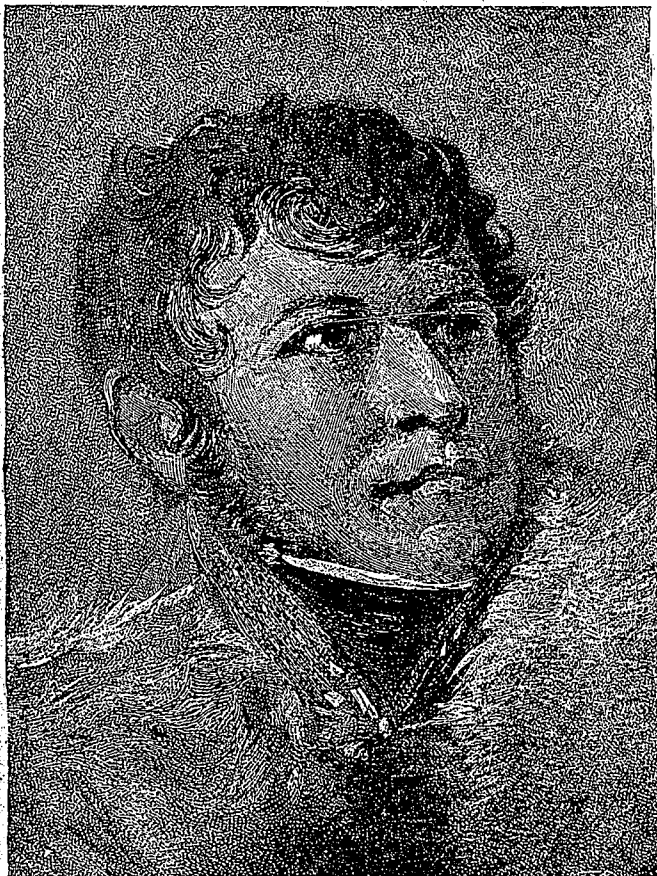
En conséquence de la proclamation de Bayonne, un décret convoqua dans cette ville, pour le 15 juin, l'assemblée des notables de la nation espagnole. Le 3 du même mois, la junte du gouvernement, résidant à Madrid, publia un manifeste par lequel elle invitait les insurgés à déposer leurs armes, et instruisait les habitants des avantages politiques et sociaux qui allaient résulter pour eux du nouveau règne. Le 6, Napoléon rendit un décret, où, d'après les vœux de la junte d'Etat du conseil de Castille et de la ville de Madrid, il proclama roi des Espagnes et des Indes son frère Joseph, roi de Naples et de Sicile. Bientôt parut, en reconnaissance de cet événement, une adresse aux Espagnols par les députés à la junte générale extraordinaire. Le duc de l'Infantado faisait partie des nombreux signataires de cette adresse, ainsi que le duc del Parque, l'ex-ministre Cevallos, le duc d'Hijar, le comte de Ferdinand Nunez, le marquis de Santa-Cruz, le duc d'Ossuna ; parmi les signataires du manifeste de la junte de gouvernement, on remar-



JEAN LANNES.

Maréchal de France, duc de Montebello. Né en 1769, mort à Essling 1809.

quait le ministre de la guerre O'Farril, le marquis de Caballero, le duc de Grenade ; tout ce que la nation comptait d'hommes considérables par leur naissance, leurs dignités, leur fortune, leurs services et leur rang, sanctionna le nouvel ordre de choses. Enfin, le 7 juin, l'Empereur se porta en pompeux cortège au-devant de son frère Joseph, à deux lieues de Bayonne, et après leur entrée au



JEAN ANDOCHÉ JUNOT.

Général, aide de camp de Napoléon, duc d'Abrantès. Né en 1771, mort en 1813.

château de Marac, les grands d'Espagne, le duc de l'Infantado à leur tête, vinrent offrir leurs hommages au nouveau roi. M. d'Urquijo, qui avait vainement supplié Ferdinand de ne pas dépasser Vittoria, eut, ainsi que Cevallos, une longue conférence avec Joseph. Les députations du conseil de Castille, des conseils de l'inquisition, se succédèrent. La députation de l'armée fut présentée



MICHEL NEY.

Maréchal de France, duc d'Elchingen, prince de la Moskowa. Né en 1769, fusillé à Paris en 1815.

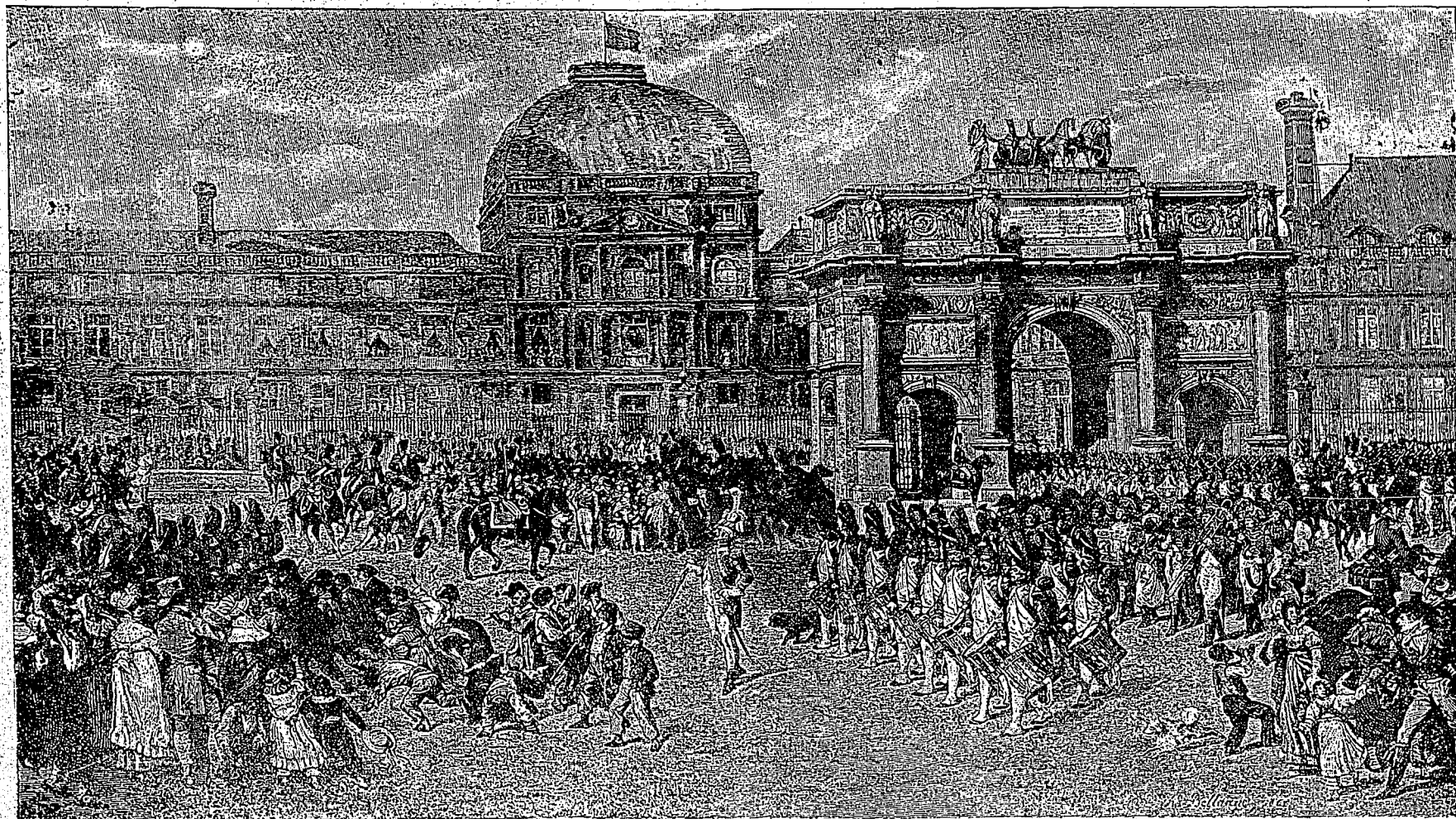
par le duc del Parque. Après plusieurs séances de la junte extraordinaire, où se discuta l'acte constitutionnel, le 7 juillet, la junte étant réunie dans le lieu de ses séances, Joseph, sur son trône, prononça un discours, et ordonna la lecture de cet acte. Ce prince prêta serment sur l'Évangile à la religion et à la constitution de l'État.

*à continuer.*



Une revue en campagne.





Une revue aux Tuileries.

# LA FEMME EN BLANC

PAR

W. WILKIE COLLINS.

Traduit selon le vœu de l'auteur par  
E. D. FORGUES.

## PREMIÈRE ÉPOQUE.

Ce récit est commencé par Walter Hartright de Clement's Inn, professeur de dessin.

(Suite.)

Elle me quitta brusquement ; et sa voix, naturellement bien posée, me parut faiblir en articulant ces derniers mots. C'est une nature sensible, véhémence, passionnée, — une femme comme on n'en trouverait pas une sur dix mille, à notre époque triviale et superficielle. Je la connaissais depuis ses plus jeunes ans ; je l'avais vue à l'épreuve, tandis qu'elle grandissait, dans plus d'une crise de famille, et ma longue expérience d'elle me faisait attacher à ses hésitations, dans les circonstances ci-dessus mentionnées, plus d'importance qu'à celles d'une femme ordinaire. Je ne voyais, quant à moi, aucune occasion de doute ou de scrupules ; et pourtant, grâce à elle, j'étais quelque peu troublé, quelque peu mal à mon aise. Dans mon jeune temps, je me serais révolté, je me serais irrité contre cette déraisonnable situation d'esprit. Ramené par l'âge, à une philosophie plus sereine, je sortis paisiblement pour aller un peu prendre l'air.

Nous nous retrouvâmes tous à l'heure du dîner.

Sir Percival était d'une gaieté tellement bruyante, que j'avais peine à reconnaître en lui cet homme dont le tact et le sang-froid, le bon sens et la dignité aristocratiques m'avaient si vivement

impressionné le matin même. Les seuls indices auxquels je pus le retrouver tel que je l'avais vu alors, étaient, çà et là, dans son attitude vis-à-vis de miss Fairlie. Un regard, un mot d'elle arrêtaient court ses plus tumultueux éclats de

rire, suspendaient l'entrain de ses plus joyeux propos, et, en un instant, faisaient de lui pour elle, si ce n'est pour d'autres, un modèle d'attentions et d'égards. Sans jamais essayer de l'entraîner au courant de la causerie, jamais

non plus il ne perdait la plus légère occasion qu'elle pût lui fournir de la laisser s'y engager comme par hasard, et de lui adresser, seulement alors, ainsi favorisé par les circonstances, ces paroles flatteuses qu'un homme, doué de



Visite de M. Vincent Gilmore à Laura Fairlie.

moins de tact et de délicatesse, lui eût fait entendre, de but en blanc, à mesure qu'elles lui seraient venues. Miss Fairlie, — et j'en fus quelque peu surpris, — semblait lui savoir gré de ses attentions, sans qu'elles eussent le don de l'émouvoir. De temps en temps, lorsqu'il la regardait ou lui parlait, elle manifestait quelque confusion ; mais elle restait très-froide à son égard. Ainsi le rang, la fortune, la bonne éducation, la bonne mine, les respects d'un gentleman, joint à tout le dévouement d'un prétendu fort épris, étaient humblement déposés à ses pieds, et, selon toutes les apparences actuelles, sans espoir de les lui faire agréer.

Le lendemain, qui était un mardi, sir Percival (prenant un des domestiques pour guide) se rendit, dès le matin, à Todd's-Corner. Ses investigations, à ce que j'appris depuis, n'amènèrent aucun résultat. A son retour il eut un entretien avec M. Fairlie, et, dans l'après-midi, sortit à cheval avec miss Halcombe. Rien autre chose n'arriva qui mérite une mention. La soirée se passa comme à l'ordinaire. Aucun changement chez sir Percival ; aucun changement chez miss Fairlie.

Le courrier du mercredi nous apporta un événement, — à savoir la réponse que nous attendions de mistress Catherick. Je pris de ce document une copie que j'ai conservée et que je crois pouvoir, sans inconvénient, placer ici. La rédaction textuelle était comme suit :

« Madame,

« Permettez-moi de vous accuser réception de la lettre par laquelle vous me demandez si ma fille, Anne, avait été placée entre les mains des médecins à ma connaissance et avec mon approbation ; en outre, si la participation de sir Percival Glyde à cette mesure a été de nature à lui mériter l'expression de ma reconnaissance.

« Veuillez accueillir ma réponse affirmative à ces deux questions, et me croire madame, votre très-obéissante.  
« Janne-Anne Catherick. »

Style laconique, sec, allant au fait ; comme forme, c'était une lettre qui, pour être d'une femme, sentait terriblement son vieux procureur ; en substance, elle confirmait les dires de sir Percival aussi complètement qu'on le pût désirer. Ce fut, du moins, mon opinion, et, sauf quelques réserves peu importantes, ce fut aussi l'opinion de miss Halcombe. Sir Percival, quand la lettre lui fut montrée, ne parut pas être frappé par ce qu'elle avait de sommaire et de brusque. Il nous apprit que mistress Catherick était une femme avare de ses paroles, une personne d'esprit net, sans imagination, allant droit devant elle, et qui écrivait comme elle parlait, sans aucune fleur de rhétorique.

Maintenant que la réponse nous était parvenue, notre premier soin devait être de faire connaître à miss Fairlie l'explication de sir Percival. Miss Halcombe s'en était chargée, et avait déjà quitté le salon pour aller rejoindre sa sœur, lorsqu'elle y rentra tout à coup et vint s'asseoir auprès de la dormeuse dans laquelle je m'étais établi pour lire les journaux. La minute d'avant, sir Percival était parti pour aller faire un tour dans les écuries, et il n'y avait plus que nous dans le salon.

— Je suppose, me dit-elle, retournant et froissant dans sa main la lettre de mistress Catherick, je suppose que nous avons fait bel et bien, tout ce qu'on pouvait attendre de nous ?

— Cela dépend, répondis-je, un peu chagriné de voir son hésitation. Comme ami de sir Percival, le connaissant bien et se fiant à lui, nous avons fait, et au delà, tout le nécessaire. Mais, si nous voulons traiter avec lui en ennemis méfiants et qui se tiennent sur leurs gardes...

— Il ne faut pas même songer à cette alternative, interrompit-elle. Nous sommes les amis de sir Percival, et si son indulgente générosité peut ajouter à notre respect pour lui, nous devrions nous ranger, dès aujourd'hui, parmi ses admirateurs. Vous savez sans doute qu'il a vu, hier, M. Fairlie, et qu'ensuite il est sorti avec moi ?

— Oui. Je vous ai vus partir ensemble à cheval.

— Nous débutâmes, à la promenade, par causer d'Anne Catherick et de son étrange rencontre avec M. Hartright. Mais, quittant bientôt ce sujet, sir Percival me parla ensuite, avec la plus parfaite abnégation de son engagement vis-à-vis de Laura. « Il avait remarqué, me dit-il, qu'elle était dans un triste état de langueur, et, jusqu'à information contraire, il attribuerait uniquement à cette cause l'altération de son attitude envers lui. Si, pourtant, ce changement avait d'autres motifs plus sérieux, il nous suppliait, M. Fairlie et moi, de ne gêner en rien les inclinations de cette enfant. Tout ce qu'il demandait, en ce cas, c'était qu'elle voulut bien récapituler, une dernière fois, et les circonstances qui avaient d'abord présidé à leur mutuel engagement, et ce qu'avait été sa conduite, à lui, depuis cette époque jusqu'au moment actuel. Si, après avoir mûrement réfléchi sur ces deux sujets, elle souhaitait réellement qu'il abdiquât ses prétentions à l'honneur d'être son mari, et si elle le lui disait nettement, elle-même, de sa propre bouche, — il n'hésiterait pas à se sacrifier en la laissant tout à fait libre de se regarder comme dégagee.

— C'était là, miss Halcombe, tout ce qu'un homme peut dire de plus. Et, tels que je les connais, il en est peu à sa place qui en eussent dit autant...

Elle se tut un moment, après que j'eus prononcé ces paroles, et leva les yeux sur moi avec une singulière expression de détresse et de perplexité.

— Je n'accuse personne... je ne soupçonne rien, s'écria-t-elle par un brusque effort. Mais je ne peux pas et je ne veux pas prendre la responsabilité de persuader ce mariage à Laura.

— C'est exactement, répliquai-je fort étonné, la ligne de conduite que sir Percival Glyde vous convie à suivre. Il vous a suppliée de ne pas contraindre les inclinations de votre sœur.

— Oui ; mais en me chargeant de transmettre son message, il m'oblige indirectement à ce qu'il me sollicite de ne point faire.

— Comment cela peut-il être ?

— Consultez, monsieur Gilmore, la connaissance que vous avez de Laura. Si je lui recommande de réfléchir sur les circonstances qui ont présidé à son engagement, je fais en même temps appel à deux des sentiments qui ont le plus d'action sur elle, — son culte pour la mémoire de son père, et cette autre religion que constitue en elle son respect pour la vérité. Vous savez que, de sa vie entière, elle n'a manqué à une seule de ses promesses ; vous savez qu'elle s'est laissée aller à cet engagement, au début de la fatale maladie qui allait emporter son père, et que, sur son lit d'agonie, le pauvre homme lui parlait sans cesse avec espérance, avec bonheur, du mariage qui allait donner sir Percival Glyde pour protecteur à sa fille.

J'avoue que cet aspect de la question m'ébranla quelque peu.

— Bien certainement, lui dis-je, vous ne prétendez pas inférer de tout ceci qu'en vous parlant hier comme il l'a fait, sir Percival spéculait intérieurement sur le résultat de la mission dont il vous dictait ainsi les termes...

Avant qu'elle n'eût parlé, sa physiologie franche et hardie m'avait déjà répondu.

— Pensez-vous donc, me demanda-t-elle avec une généreuse colère, que je consentirais à vivre, ne fut-ce qu'une



minute, à côté d'un homme à qui j'attribuerais une pareille bassesse ?...

Cette apostrophe indignée, qui m'arrivait en pleine poitrine, me réjouit singulièrement le cœur. Par métier je vois tant de mauvais sentiments... et ils indignent si peu !

— En ce cas, repris-je, veuillez m'excuser si je vous dis, dans notre style un peu farouche, que vous plaidez en dehors de vos conclusions. Quelles que puissent être les conséquences, sir Percival a bien le droit d'espérer qu'avant de demander la rupture de leur engagement, votre sœur voudra bien l'examiner à tous les points de vue raisonnables. Si cette déplorable lettre lui a donné des préventions contre son fiancé, allez sur-le-champ lui déclarer qu'à vos yeux et aux miens, il s'est complètement justifié. Quelle objection, après cela, pourrait-elle faire valoir contre lui ? et comment s'excuserait-elle d'avoir changé d'avis sur le compte d'un homme qu'elle acceptait bel et bien pour époux, voici tantôt deux ans, et même un peu davantage ?

— Aux yeux de la loi et de la raison, monsieur Gilmore, elle n'aurait, j'ose le dire, aucune excuse. Si elle hésite encore, et si j'hésite comme elle, vous devez attribuer notre conduite, que vous avez le droit de trouver étrange, à un simple caprice dont la responsabilité doit peser sur l'une comme sur l'autre. Nous la supporterons de notre mieux...

A ces mots, elle se leva tout à coup, et me planta là. Quand une femme de bon sens échappe, par une réponse d'écervelée, à la question sérieuse qu'on vient de lui adresser, c'est, quatre-vingt-dix-neuf fois sur cent, qu'elle a quelque chose à dissimuler. Je repris la lecture de mon journal, fortement enclin à soupçonner que miss Halcombe et miss Fairlie nourrissaient entre elles deux un beau petit secret auquel ni sir Percival ni moi n'étions initiés. Je trouvai le procédé un peu leste pour nous deux, —

et particulièrement pour sir Percival.

Mes doutes, — ou pour parler plus vrai, mes convictions à cet égard, — furent confirmés par le langage de miss Halcombe, quand je la revis un peu plus tard, dans la même journée : elle fut étonnamment laconique et réservée en me parlant du résultat de l'entretien qu'elle avait eu avec sa sœur. Miss Fairlie, paraît-il, avait tranquillement prêté l'oreille à tout ce qu'on lui disait pour lui présenter l'affaire de la lettre sous son véritable jour ; mais lorsque miss Halcombe voulut ensuite ajouter que sir Percival se proposait, en venant à Limmeridge, d'obtenir d'elle la fixation de leur hymen à une date certaine, elle coupa court à toute insistance en suppliant qu'on lui donnât un peu de temps pour se décider. "Que sir Percival, présentement, voulût ne pas user de tous ses droits, et elle tâcherait de lui donner, avant la fin de l'année, une réponse définitive." Elle sollicitait ce délai avec tant d'inquiétude et d'agitation, que miss Halcombe avait dû lui promettre d'user, s'il le fallait, de toute son influence pour obtenir qu'il lui fut accordé ; et là s'était terminé, à l'instance prière de miss Fairlie, toute discussion ultérieure du mariage projeté.

L'arrangement purement temporaire qu'elle proposait ainsi pouvait convenir assez à notre jeune fiancée. Mais, pour celui qui écrit ces lignes, cette combinaison était quelque peu gênante. Le courrier du matin m'avait apporté une lettre de mon associé, laquelle m'obligeait de revenir le lendemain à la ville, par le train de l'après-midi. Il était fort probable que, dans les derniers jours de l'année, je n'aurais pas une seconde fois l'occasion de me retrouver à Limmeridge-House. Alors, en supposant que miss Fairlie se décidât finalement à tenir sa promesse, il devenait impossible, et il était cependant nécessaire, que j'entrasse directement en communication avec elle avant de rédi-

ger le contrat ; ainsi, nous serions réduits à traiter par lettres des objets auxquels, d'un côté comme de l'autre, une discussion verbale convient beaucoup mieux. Je me gardai bien de soulever cette difficulté avant que sir Percival eût été consulté au sujet du délai qu'on sollicitait de lui. C'était un gentleman trop pénétré des égards dus au beau sexe pour ne pas faire immédiatement droit à cette requête. Lorsque miss Halcombe m'informa de ceci, je lui dis qu'avant de quitter Limmeridge, il me fallait absolument parler à sa sœur. Miss Fairlie ne descendit point au dîner, et ne passa point la soirée avec nous. Une légère indisposition fut son excuse ; et il me sembla que la physionomie de sir Percival témoignait chez lui d'un certain mécontentement, bien légitime, à coup sûr.

Le lendemain matin, à l'issue du déjeuner, je montai dans le boudoir de miss Fairlie. La pauvre enfant était si pâle et si triste, elle vint au devant de moi si affectueusement et avec tant de grâce, que les beaux sermons, préparés par moi sur l'escalier, au sujet de ses indécisions et de ses caprices, me firent faute au moment décisif. Je la reconduisis au fauteuil d'où elle venait de se lever, et m'assis en face d'elle. Sa méchante petite levrette était dans cette pièce, et j'avais compté sur une réception accompagnée d'aboiements plus ou moins menaçants. Par un singulier phénomène, cette étrange petite bête sembla prendre plaisir à dérouter mes prévisions en sautant sur mes genoux, dès que je fus assis, et en fourrant familièrement son museau effilé dans mes mains qui la caressaient pour la première fois.

— C'était, ma chère, une de vos habitudes ; quand vous étiez petite, de venir vous installer sur mes genoux, lui dis je par voie d'entrée en matière et on dirait que votre petite chienne veut aujourd'hui vous succéder sur le trône vacant...

Est-ce qu'il est de vous, ce joli dessin ?...

Je lui montrai un album posé à côté d'elle sur la table, et qu'elle était évidemment occupée à parcourir au moment de mon entrée. Sur la page à laquelle il était ouvert, se trouvait un petit paysage à l'aquarelle, monté, décoré avec beaucoup de soin. C'était ce dessin qui avait suggéré ma question ; question passablement oiseuse, j'en conviens, — mais pouvais-je, la bouche à peine ouverte, me mettre à parler d'affaires ?

— Non, dit-elle, détournant les yeux avec un certain trouble du dessin que je lui montrai, ce n'est pas moi qui ai fait cela...

Une autre de ses habitudes d'enfance, que je me rappelais également bien, consistait à faire du premier objet venu, toutes les fois que quelqu'un lui adressait la parole, un jouet pour ses doigts distraits. A ce moment, elle se mit à les promener sur l'album, effleurant vaguement les marges de la petite aquarelle. Sa physionomie prenant une expression de plus en plus mélancolique, elle ne regardait plus ni le dessin ni moi. Ses yeux erraient par la chambre, d'un objet à l'autre ; on y lisait clairement qu'elle devinait à quelles fins je voulais l'entretenir. Voyant cela, je pensai qu'il valait mieux en venir au fait le plus tôt possible.

— Un des objets qui m'amènent ici, ma chère, c'est de vous dire adieu, commençai-je. Il me faut aujourd'hui retourner à Londres ; et avant de partir, je voudrais causer un peu avec vous, touchant les affaires qui vous concernent.

— Je suis bien fâchée que vous vous en alliez, monsieur Gilmore, me dit-elle avec un affectueux regard. Vous avoir ici, cela me rappelle le bon vieux temps d'autrefois.

— J'espère, continuai-je, qu'il me sera donné de revenir encore quelquefois

pour vous rappeler ces heureux souvenirs ; mais, comme quelque incertitude plane toujours sur les choses futures, je ne puis négliger l'occasion qui s'offre à moi et dois vous entretenir dès aujourd'hui. Je suis, depuis bien longtemps, votre avocat et votre ami ; et je puis, ce me semble, sans froisser vos sentiments, vous remettre en mémoire que votre mariage avec sir Percival Glyde est une des chances de votre avenir...

Elle écarta sa main du petit album aussi vivement qu'elle eût pris feu et l'eût brûlée. Ses doigts, posés sur ses genoux, s'entrelacèrent par un mouvement nerveux ; ses yeux s'abaissèrent de nouveau vers le parquet, et la gêne dont témoignait sa physionomie sembla presque devenir une souffrance.

— Est-il donc absolument nécessaire qu'on me parle sans cesse de ces fiançailles ? demanda-t-elle d'une voix abattue.

— Il est nécessaire d'en toucher quelque chose, répondis-je, mais non d'y insister longuement. Disons tout bonnement que peut-être vous marierez-vous, peut-être non. Dans le premier cas, il faut que je sois par avance en mesure de rédiger votre contrat ; et je ne saurais le faire, la politesse le veut ainsi, sans vous consulter d'abord. Ma chance actuelle est peut-être la seule que j'aie jamais de savoir par vous-même ce que vous désirez. Supposons donc, — pure hypothèse, — que le mariage aura lieu, et permettez-moi de vous renseigner, en aussi peu de mots que possible, sur votre position actuelle, et sur les conditions que vous pouvez faire à votre avenir, si telle est votre volonté...

Je lui expliquai alors l'objet et la portée d'un contrat de mariage ; je lui dis ensuite, très-exactement, ce qu'elle avait à attendre, — d'abord à sa majorité, plus tard à la mort de son oncle, en lui signalant la différence à faire entre les propriétés qu'elle posséderait simplement à titre viager, et celles dont elle

aurait la pleine et libre disposition. Elle m'écoutait attentivement, du même air contraint, et les mains toujours unies sur ses genoux par une étreinte nerveuse.

— Maintenant, lui dis-je pour conclure, veuillez me dire si vous avez en vue quelque clause que vous souhaiteriez introduire dans l'acte, le cas prévu venant à se réaliser, — clause sujette, tout naturellement, à l'approbation de votre tuteur, puisque vous n'êtes pas majeure encore...

Elle s'agitait dans son fauteuil, où elle semblait mal à l'aise. Tout à coup, elle me regarda bien en face et d'un air très-sérieux.

— S'il en est ainsi, commença-t-elle d'une voix faible, si je dois...

— Si vous devez vous marier, ajoutai-je, l'aidant à sortir d'embarras

— Eh bien ! alors... qu'il ne me sépare pas de Marian, s'écria-t-elle, avec un soudain élan d'énergie. Je vous en supplie, monsieur Gilmore, donnez force légale à cette clause (comme vous dites) que Marian devra vivre avec moi !...

En d'autres occasions, j'aurais peut-être souri devant cette interprétation toute féminine, et de ma question, et des longues explications qui l'avaient précédée. Mais sa physionomie et l'accent avec lequel elle avait parlé devaient me rendre plus que sérieux ; — en réalité, ils m'affligèrent. En bien peu de mots, elle venait de trahir un attachement désespéré au passé, qui ne présidait rien de bon à l'avenir.

— Faire vivre Marian Halcombe avec vous, lui dis-je cela pourra se régler sans peine, au moyen d'un arrangement particulier. Je ne sais pas si vous avez bien compris ma question. Elle avait rapport à vos droits de propriété, à la disposition de vos capitaux. Supposons qu'à près votre majorité, vous eussiez à tester, quelle personne, à votre avis, devrait hériter de votre argent ?

— Marian a été pour moi, tout à la

fois, une mère et une sœur, dit la bonne et affectueuse enfant, dont les jolis yeux bleus brillaient pendant qu'elle parlait ainsi. Puis-je laisser mes biens à Marian, monsieur Gilmore.

Certainement, ma belle petite, répondis-je. Mais souvenez-vous qu'il s'agit de sommes considérables. Souhaiteriez-vous que "tout" alla à miss Halcombe?...

Elle hésita, rougissant et pâlisant tour à tour, et sa main revenait furtivement du côté du petit album.

— Pas tout absolument, dit-elle. Il y a quelqu'un, outre que Marian...

Elle s'arrêta ; sa rougeur s'accrut ; et les doigts de la main qu'elle tenait posée sur l'album, se mirent à battre doucement une espèce de mesure à la marge du dessin dont j'ai parlé ; on eût dit que le souvenir d'un air favori venait de les mettre machinalement en branle.

— Vous voulez sans doute parler de quelque autre membre de la famille ? insinuai-je, voyant qu'elle ne savait comment passer outre.

La rougeur de ses joues s'épandit sur son front et sur son cou, et ses doigts tremblants se crispèrent soudain autour de la tranche du livre.

— Il y a encore quelqu'un, dit-elle, ne prenant pas garde à mes dernières paroles, bien qu'évidemment elle les eût entendues ; il y a encore quelqu'un à qui un petit souvenir serait agréable si... — je pouvais le lui laisser... Et quel mal y aurait-il, si je mourais la première?...

Elle s'arrêta de nouveau. La rougeur qui avait subitement envahi ses joues, les abandonna tout aussi subitement. La main posée sur l'album cessa de l'étreindre, trembla légèrement, et le poussa ensuite loin d'elle. Elle me regarda un instant, — puis détourna la tête, l'appuyant au dossier de son fauteuil. Pendant ce changement de position, son mouchoir venait de glisser à ses pieds, et, pour me dérober son visage, elle dut le cacher en toute hâte dans ses mains.

Triste ! triste ! — Se la rappeler, comme

je faisais alors, l'enfant la plus vive et la plus heureuse qui jamais ait absorbé toute une journée dans un long éclat de rire, et la voir maintenant, à la fleur de l'âge, à la fleur de la beauté, brisée, affaissée comme elle l'était !

Le chagrin qu'elle me causait me fit oublier complètement les ans écoulés et le changement qu'ils avaient apporté dans nos situations relatives. Je rapprochai mon fauteuil du sien, je ramassai son mouchoir tombé sur le tapis, j'écartai doucement les mains qui me cachaient son visage : — Ne pleurez pas, chère petite, disais-je, et de ma main je séchai les larmes accumulées dans ses yeux, comme si elle eût été la petite Laura Fairlie, plus jeune de dix longues années.

C'était le meilleur moyen que je pusse prendre pour la calmer. Elle posa sa tête sur mon épaule, et tout à travers ses larmes, sourit vaguement.

— Je suis bien fâché de m'être oubliée ainsi, disait-elle avec une naïveté touchante. J'ai été indisposée, — j'ai eu, tous ces derniers temps, des tristesses, des faiblesses nerveuses ; seule, je pleure souvent sans motifs... mais je vais mieux, maintenant ; je puis vous répondre raisonnablement, monsieur Gilmore... je le puis, en vérité.

— Non, ma chère, non, répondis-je ; nous tiendrons ce sujet pour épuisé, provisoirement. Ce que vous m'avez dit m'autorise suffisamment à prendre de mon mieux la défense de vos intérêts ; nous pourrons, dans une autre occasion, régler les détails... Laissons-là les affaires, à présent, et causons de quelque autre chose...

J'obtins d'elle, immédiatement, qu'elle acceptât d'autres sujets d'entretien, et en dix minutes, elle était déjà un peu ranimée. Je me levai alors pour prendre congé.

— Revenez nous voir, disait-elle avec instance. Si vous revenez, j'essaierai



de mériter mieux vos bontés pour moi, votre zèle pour mes intérêts...

Ainsi donc elle s'attachait avec acharnement au passé,—à ce passé dont je lui représentais une partie, comme miss Halcombe lui en représentait une autre ! j'étais profondément troublé en voyant cette jeune fille jeter, sur ses débuts dans la vie, le même long regard plein de regrets, que je jette, moi, sur le commencement de ma carrière.

—Si je reviens, j'espère vous trouver mieux, lui dis-je,—mieux et plus heureuse... Dieu, ma chère, vous vienne en aide !...

Elle ne me répondit qu'en m'offrant sa joue à baiser. Pour être avocat on n'en est pas moins homme, et j'avais le cœur un peu serré quand je dus prendre congé d'elle.

Toute notre entrevue n'avait guère duré plus d'une demi-heure ; Laura n'avait pas, devant moi, prononcé une parole qui m'expliquât le chagrin, la détresse mystérieuse où la jetais évidemment l'idée de son futur mariage, et néanmoins, je ne sais ni pourquoi ni comment elle avait fini par me gagner à ses idées. J'étais entré chez elle, pénétré des motifs que sir Percival Glyde avait, bel et bien, de trouver un peu froid l'accueil qu'elle lui faisait. J'en sortis espérant "in petto" qu'elle finirait par le prendre au mot, et lui redemander sa liberté. Un homme de mon âge et de mon expérience n'aurait pas dû se laisser aller à des inspirations si contradictoires et si déraisonnables. Je ne prétends pas m'excuser ; mais je ne puis m'empêcher de dire la vérité, la vérité comme elle est.

L'heure de mon départ approchait, maintenant. J'envoyai dire à M. Fairlie que j'irais, s'il le souhaitait, prendre ses ordres, mais que j'étais un peu pressé. Il me renvoya une réponse, tracée au crayon sur une bande de papier : "Bonne amitié, cher Gilmore, et vœux de toute sorte ! Je ne puis supporter

aucune espèce de hâte ; il en résulte pour mes malheureux nerfs un préjudice inexprimable. Prenez bien soin de vous, et adieu !"

Au moment même de partir, je vis miss Halcombe, un instant, seule à seul.

—Avez-vous dit à Laura tout ce que vous désiriez ? me demanda-t-elle.

—Oui, répondis-je. Elle est très-faible et très nerveuse ; je suis fort aise qu'elle vous ait pour prendre soin d'elle...

Les yeux pénétrants de miss Halcombe étudiaient attentivement mon visage.

—Vos opinions sur le compte de Laura sont quelque peu changées, me dit-elle. Vous êtes plus disposé que vous ne l'étiez hier à lui concéder quelque chose.

Un homme d'esprit ne s'engage jamais, sans préparation, dans une partie d'esprit verbale avec une femme. Aussi me bornai-je à répondre :

—Tenez-moi au courant de ce qui arrivera... Je ne ferai rien avant d'avoir entendu parler de vous...

Elle continuait à me regarder fixement.

Je voudrais que tout cela fût fini ; et bien fini, monsieur Gilmore ; vous le voudriez comme moi... A ces mots, elle me quitta.

Sir Percival insista fort poliment pour me reconduire jusqu'à la portière de la voiture.

—Si jamais vous venez dans mes environs, dit-il, n'oubliez pas, je vous prie, que je désire sincèrement cultiver votre connaissance. L'ami fidèle, l'ami éprouvé de cette famille sera toujours l'hôte bien venu de toute maison qui m'appartient dra...

Homme vraiment irrésistible,—courtois, plein d'égards, dépourvu de tout orgueilleux préjugé,—un vrai gentleman de la tête aux pieds. Tout en roulant vers la station, il me semblait que

je ferais volontiers tout au monde pour servir les intérêts de sir Percival Glyde, —tout au monde... si ce n'est rédiger le contrat de mariage de sa femme.

Après mon retour à Londres, une semaine s'écoula sans qu'il m'arrivât aucune communication de miss Halcombe.

Le huitième jour, parmi les autres lettres déposées sur ma table, il s'en trouva une de sa main.

Elle m'annonçait que sir Percival Glyde avait été définitivement accepté, le mariage devant avoir lieu avant la fin de l'année, ainsi qu'il l'avait désiré dès le principe.

La cérémonie se ferait, selon toute probabilité, pendant la dernière quinzaine de décembre. Le vingt-et unième anniversaire de miss Fairlie arrivait assez avant dans le mois de mars. Elle devait donc, en vertu de cet arrangement, devenir la femme de sir Percival, trois mois environ avant d'être majeure.

Tout cela n'aurait dû ni me surprendre ni me chagriner ; je n'en fus pas moins affligé et surpris. A ces sentiments se mêlait un peu de désappointement, résultant du laconisme de la lettre de miss Halcombe qui, véritablement ne m'annonçait rien. Mon aimable correspondante consacrait six lignes à m'annoncer le projet de mariage ; en trois autres, elle me racontait que sir Percival avait quitté le Cumberland pour retourner dans son château du Hampshire ; deux phrases de péroraison m'informaient, en premier lieu, que la pauvre Laura avait grand besoin de changer d'air et de se distraire ; en second lieu, que miss Halcombe avait résolu de lui procurer ces deux éléments de retour à la santé, en l'emmenant avec elle visiter quelques vieux amis qu'elles avaient dans le Yorkshire. La lettre se terminait ainsi, sans un mot sur les circonstances qui avaient pu décider miss Fairlie à céder aux vœux de sir Percival Glyde, dans un si court espace de temps

à partir du moment où je l'avais vue pour la dernière fois. La cause de cette détermination soudaine m'a été complètement expliquée à une époque ultérieure. Ce n'est point mon affaire de la relater ici imparfaitement, et sur de simples oui-dires. Miss Halcombe s'est trouvée mêlée personnellement à ces circonstances ; et, lorsque son récit suivra le mien, elle les racontera dans leur détail, exactement comme elles arrivèrent. D'ici là, l'unique tâche que j'aie à remplir,—avant de poser à mon tour la plume et de céder à d'autres la suite du récit,—c'est de relater l'unique événement, ayant trait au mariage de miss Fairlie, dans lequel j'aie pris encore une part essentielle, à savoir la rédaction du contrat. Il est impossible de rendre intelligible ce qu'il faut dire de ce document, sans entrer, au préalable, dans certaines particularités relatives aux intérêts pécuniaires de la fiancée. Je tâcherai de rendre mes explications courtes et simples ; je les affranchirai, autant que possible, des obscurités techniques auxquelles tant de juristes semblent se complaire. L'objet est de la dernière importance. J'avertis tous les lecteurs de ces lignes que l'héritage de miss Fairlie joue un grand rôle dans l'histoire de miss Fairlie ; et que, s'ils aspirent à comprendre les récits qu'on doit encore faire passer sous leurs yeux, il faut que, sur ce point, l'expérience de M. Gilmore devienne la leur.

Miss Fairlie avait à espérer deux sortes de propriétés. D'une part, l'héritage éventuel de certains biens immobiliers, quand son oncle viendrait à mourir ; de l'autre, à l'époque de sa majorité, la succession certain des biens meubles ou capitaux qui lui venaient de son père.

Commençons par les immeubles.

Au décès du grand-père paternel de miss Fairlie (que, pour plus de clarté, nous appellerons Fairlie l'aîné), les droits de substitution successorale sur le

domaine de Limmeridge s'établirent ainsi :

M. Fairlie l'aîné venant à mourir, laissa trois fils : Philip, Frédéric et Arthur. Comme fils aîné, Philip succéda au domaine. S'il venait à mourir sans laisser d'héritier mâle, la propriété passait sur la tête de Frédéric, le second frère. Et si Frédéric venait aussi à mourir sans laisser un héritier mâle, la propriété allait sur la tête du troisième frère, Arthur.

Dans la suite des événements, M. Philip Fairlie mourut laissant une fille unique, la même que ces récits ont déjà mise en scène sous le nom de Laura ; et la terre substituée passa, selon la clause légale, au second des Fairlie, célibataire. Le troisième frère, Arthur, était mort, bien des années avant le décès de Philip, laissant un fils et une fille. Le fils, à dix huit ans, se noya près d'Oxford. Sa mort fit de Laura, la fille de M. Philip Fairlie, l'héritière présomptive du domaine patrimonial ; dans le cours ordinaire et naturel des choses, toutes les chances étaient pour que cette succession lui échût à la mort de son oncle Frédéric, si ledit Frédéric venait à mourir sans laisser de descendants mâles.

Donc, à moins que M. Frédéric Fairlie ne se mariât et ne laissât un héritier (les deux choses qui devaient le moins probablement lui arriver en ce monde), sa nièce Laura posséderait à sa mort ce domaine, sur lequel il n'avait, ne l'oublions pas, qu'un droit purement viager. Si elle mourait célibataire, ou même, mariée, si elle mourait sans enfants, le domaine retournerait à sa cousine Magdalen, fille de M. Arthur Fairlie. Si elle se mariait sous la protection d'un contrat bien fait, ou, en d'autres termes, du contrat que je prétendais dresser pour elle, le revenu des biens immobiliers (trois bonnes mille livres par an), serait, sa vie durant, à sa disposition. Si elle venait à mourir avant

son mari, "lui." à son tour, sa vie durant, jouirait du même revenu. Si elle avait un fils, ce fils demeurerait héritier des biens, à l'exclusion de la cousine Magdalen. Il suit de là que les avantages sur lesquels sir Percival pouvait compter, en épousant miss Fairlie (pour autant qu'il s'agissait des droits éventuels de sa femme sur la propriété immobilière), consistait en un double profit, réalisable à la mort de Frédéric Fairlie : premièrement, la jouissance de trois mille livres sterling par an (sous réserve des droits de sa femme tant qu'elle vivrait, et sans aucune réserve à la mort d'icelle, s'il venait à lui survivre) ; puis, en second lieu, l'héritage du domaine de Limmeridge, assuré à son fils s'il en avait un.

Voilà, pour la propriété territoriale et pour la disposition du revenu en résultant, ce qu'il fallait établir à l'occasion du mariage de miss Fairlie. Jusque-là nulle difficulté, nulle divergence d'opinions ne devaient, selon toute apparence, s'élever entre l'avocat de sir Percival et moi sur la rédaction du contrat.

Nous avons maintenant à considérer le domaine personnel ou mobilier, — l'argent, si l'on veut, les capitaux — sur lesquels miss Fairlie allait avoir un droit de propriété complète, dès le jour où elle atteindrait sa vingt-et-unième année.

Cette portion de son héritage constituait, prise à part, une petite fortune très-confortable. Elle lui avait été assurée par le testament de son père, et montait à la somme de vingt mille livres sterling (500,000 francs). En sus, elle avait un droit d'usufruit viager sur dix mille autres livres sterling ; cette dernière fraction d'héritage devant passer, à sa mort, sur la tête de sa tante Éléonor, sœur unique de son père. Il sera d'un grand secours pour le lecteur, appelé à voir clair dans toutes ces affaires de famille, que je m'arrête ici un moment,

afin d'expliquer pourquoi la tante se trouvait en passe d'accueillir la mort de sa nièce avant de recueillir le bénéfice du legs qui lui avait été fait.

Aussi longtemps qu'elle était restée célibataire, M. Philip Fairlie avait vécu dans les meilleurs termes avec sa sœur Éléonor. Mais quand elle se fut mariée, un peu tard, et quand elle se trouva unie par son mariage à un gentleman italien, nommé Fosco, — je devrais dire un noble italien, vu qu'il se glorifiait du titre de comte, — M. Fairlie trouva si fort à dire dans sa conduite, qu'il cessa d'avoir aucune communication avec elle ; il alla même jusqu'à la rayer de son testament. Les autres membres de la famille jugèrent tous plus ou moins déraisonnable une rancune si durement manifestée. Sans pouvoir passer pour riche le comte Fosco n'était pas non plus un aventurier sans le sou, il avait à lui un revenu médiocre, mais suffisant ; il vivait depuis des années en Angleterre, et s'était fait accepter dans la société sur un pied fort honorable. Ces diverses recommandations, cependant, ne lui servaient de rien auprès de M. Philip Fairlie. La plupart des opinions de ce dernier faisaient de lui un Anglais de la vieille école, et il détestait un étranger, purement et simplement comme étranger. Tout ce qu'on put obtenir de lui, dans les années qui suivirent, — et il céda principalement, en ceci, à l'intercession de miss Fairlie, — fut de replacer le nom de sa sœur, comme il l'était jadis, parmi ceux de ses légataires ; encore ajourna-t-il pour elle le bénéfice du legs, en attribuant à sa fille, pour aussi longtemps qu'elle vivrait, le revenu des sommes dont il se composait ; le capital lui-même, si la tante prédécédait la nièce, devant passer à la cousine Magdalen. Vu l'âge relatif des deux femmes, il était fort douteux que, dans l'ordre naturel des choses, la tante reçût jamais ses dix mille livres, et madame Fosco, aussi injuste qu'on l'est ordinairement

en pareille circonstance, crut devoir se venger du procédé fraternel en refusant de voir sa nièce, dont elle niait obstinément, d'ailleurs, l'intervention bienveillante.

Telle était l'histoire des dix mille livres sterling. Là-dessus encore, je ne pouvais avoir aucune difficulté avec l'homme de loi chargé des intérêts de sir Percival. Le revenu appartiendrait à sa femme, et le capital, lorsqu'elle viendrait à mourir, passerait, suivant l'occurrence, soit à la tante Éléonor, soit à la cousine Magdalen. Après m'être débarrassé de toutes ces explications préliminaires, j'en viens enfin à ce qui est réellement le nœud de la question, — savoir : les vingt mille livres sterling.

Cette somme était, à partir de sa majorité, la propriété absolue de miss Fairlie, et la disposition qu'elle en pourrait faire à l'avenir dépendait entièrement des conditions que, rédigeant le contrat de mariage, je pourrais obtenir en sa faveur. Les autres clauses consignées en ce document étaient de pure forme, et n'ont pas besoin d'être relatées ici ; mais celle qui se rapporte au capital argent est trop importante pour qu'on l'omette. Quelques lignes, d'ailleurs, suffiront à la faire suffisamment connaître.

Ma stipulation, à l'égard des vingt mille livres, était simplement celle-ci : la somme entière devait être placée de façon que le revenu échût à la femme pendant sa vie ; ensuite à sir Percival, également pendant sa vie, le capital étant strictement réservé aux enfants à provenir du mariage. À défaut de postérité, la femme conservait le pouvoir d'en disposer par voie de volonté directe, et je stipulais pour elle, à cet effet, le droit de tester sans autorisation maritale. L'effet de ces conditions peut, en somme se résumer comme suit :

Lady Glyde venant à mourir sans enfants, sa demi-sœur, miss Halcombe et tous autres parents ou amis qu'elle vou-

drait avantager, se partageaient, à la mort du mari, et selon les instructions par elle laissées, l'argent dont elle aurait voulu le gratifier. Si, d'autre part, elle laissait, en mourant, une postérité quelconque, l'intérêt des enfants, alors, ainsi qu'il est naturel et nécessaire, primait tous les autres. Telle était la clause, et je ne crois pas que personne puisse nier, venant à la lire, qu'elle ne répartît les droits de chacun avec une justice égale pour tous.

Nous allons voir comment mes propositions furent accueillies du côté du mari.

Au moment où m'arriva la lettre de miss Halcombe, j'étais, plus que de coutume encore, surchargé de besogne. Cependant, je me ménageai le loisir de rédiger le contrat. J'en avais dressé le projet, et je l'avais soumis à l'approba-

tion du solicitor de sir Percival, en en moins d'une semaine à partir du jour où miss Halcombe m'avait informé de la décision prise quant au mariage.

Après un laps de deux jours, le document me fut retourné avec les notes et remarques de mon confrère, l'avocat du baronnet. Ses objections, en général, ne portaient que sur des bagatelles, de pures vétilles techniques jusqu'à ce qu'il en fût venu à la clause réglant le sort des vingt mille livres. Celle-ci était soulignée de doubles lignes à l'encre rouge, et, en regard, à la marge, se lisait la note suivante.

"Inadmissible. — Le capital doit aller à sir Percival Glyde, s'il survit à lady Glyde, et s'il n'est pas survenu d'enfants."

C'est-à-dire que pas un farthing des vingt mille livres sterling n'irait soit à

miss Halcombe, soit à tout autre parent ou ami de lady Glyde. La somme entière, si elle mourait sans enfants, tomberait dans les poches de son mari.

La réponse que je fis à cette audacieuse proposition fut aussi laconique et aussi sèche que je pus la rendre.

"Cher monsieur, Contrat de miss Fairlie. Je maintiens dans toute sa teneur, et sans y changer un mot, la clause qui a soulevé votre objection. Sincèrement vôtre."

La réplique arriva au bout d'un quart d'heure.

"Cher monsieur, Contrat de miss Fairlie. Je maintiens dans sa teneur et sa forme, la clause à l'encre rouge qui ne vous paraît pas acceptable. Sincèrement vôtre."

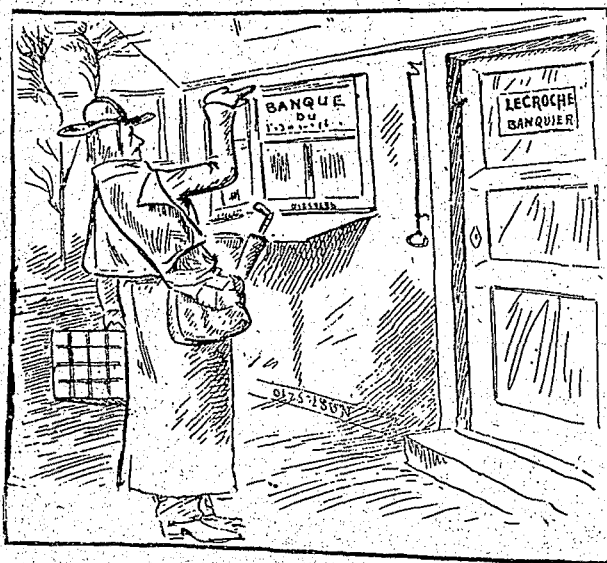
Dans le détestable patois du jour, nous étions, mon confrère et moi, ce

qu'on appelle "but à but," et il ne nous restait plus qu'à demander les instructions de nos clients.

Or mon client, dans l'état actuel des choses, miss Fairlie n'ayant point complété sa vingt et unième année, — était son tuteur, M. Frédéric Fairlie. Je lui écrivis par le courrier du jour même, mettant sous ses yeux la difficulté comme elle était; et non-seulement j'insistais sur tous les arguments auxquels je pus penser, afin de l'exciter à maintenir la clause telle que je l'avais rédigée, mais je lui exposais nettement les motifs mercenaires, qui, au fond, dictaient l'opposition faite à mes combinaisons, relativement aux vingt mille livres.

(à suivre.)

### DEVINETTES.



Porte close! Où donc est le banquier?  
En prison cherchez-le.



Cherchez la femme après laquelle le chien aboie.



Avez-vous vu le domestique de Li-Hung-Chang, il était là à l'instant.

LE SON DU

PIANO KARN

Est d'une beauté rare, qui, se continuant avec force, les notes sont repercutées claires, vibrantes, le velouté charme l'oreille des plus délicats. Venez voir à notre magasin le modèle r'96 et vous informer de nos prix.

DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE

THIBAUT & SMITH

1687 Rue Notre Dame



FAUSSES DENTS sans PALAIS

Couronnes en or ou en porcelaine posées sur de vieilles racines. Dentiers faits d'après les procédés les plus nouveaux. Dents extraites sans douleurs chez

J. G. A. GENDREAU, Dentiste

20 Rue St-Laurent

Tel. Bell 9918 MONTREAL

LA LIBRAIRIE ANCIENNE ET MODERNE

Livres religieux, d'histoire, de sciences, de littérature, etc., etc., neufs et d'occasion. Nous importons d'Europe dans le plus bref délai, tous les ouvrages qui nous sont demandés. Livres Canadiens—Reliures de tous genres. Achat de Livres, lots de Livres et de Bibliothèques. Echanges de Livres

ARCHAMBAULT & BELVEAU,

Tel. Bell 1990

1617 Rue Notre Dame

Catalogue expédié franco

Fumez.....

LES

Cigares et les Cigarettes

CRÈME DE LA CRÈME ET

LAFAYETTE

De J. M. FORTIER

ROMEO PREVOST & CIE,

Comptables Auditeurs,

Liquidateurs et Fidei-Commissaires,

ARGENT A PRETER,

Achats de Debentures Municipales.

Batisse des Chars Urbains, CHAMBRES Nos. 41 et 42. TELEPHONE BELL No. 815.

MONTREAL.

N. LÉVEILLÉ

Marchand Tailleur

Employé pendant 18 ans à la maison L. C. DeTonnancourt.

138 1/2 RUE ST. LAURENT

MONTREAL

Toujours en magasin un grand assortiment de Draps, Casimirs, Tweeds de première qualité et de Patrons les plus nouveaux.

R. WILSON SMITH

Courtier en Valeurs  
de Placement

ACHETE ET VEND : Débentures Municipales, Bons du Gouvernement et Actions de Chemin de Fer, Valeurs de première classe convenables pour placements en fidéi-commis. TOUJOURS EN MAINS.

1724 Notre-Dame, Montreal.

Cyclorama.....

En Livraison, \$1.25.

Relie, \$2.00.

Universal

**LA COMPAGNIE DE**



# Photogravure Commerciale

**A. S. BRODEUR, Dessinateur,**

1560 Rue Notre Dame Montreal

 **Directeur-Gerant.**

. . . . . Gravures et Dessins pour Livres, Journaux ; pour l'Industrie et le Commerce, pour Factures ;  
Cartes d'Affaires, Prospectus, Programmes, Affiches, Menus, etc., etc.

Tout amateur devrait fumer les Cigares et  
Cigarettes.

**Aberdeen 10 cts.**

**Little Buck 5 cts.**

Les meilleures marques du Canada

**EN VENTE PARTOUT**

Manufacturées par la

**Blackstone Cigar Factory,**

1200, 1202, 1204 Rue St. Laurent

**MONTREAL.**



Champagne 'Couvert'

Le Meilleur Champagne



Importé au Canada

En Vente Partout, Essayez-le

SEULS AGENTS AU CANADA:

**LAPORTE, MARTIN & CIE.**

Epiciers en Gros, - MONTREAL.

**83, Rue Wolfe, 83**

 **MONTREAL.**

**THEO. A. GROTHE,**

**Horloger - -  
et Bijoutier**

EN GROS ET EN DETAIL

**95½ rue St. Laurent,**

**MONTREAL**